

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

قَالَ اللَّهُ ثُمَّ ذُرَّهُمْ فِي خَوْضِهِمْ يَلْعَبُونَ

Sur l'invocation du NOM DIVIN 'ALLAH'

Mabrouk BDA

— Livre No. 23

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

قَالَ اللَّهُ تَتَزَيَّرُهُمْ فِي خُوضِهِمْ يَلْعَبُونَ

Dis: 'Allah', Et laisse-les à leur paroles vaines...

Le Saint Coran

Al-An'am, 6:91

الله

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

AUTRE LIVRES

1. Le message d'Amman 2008
2. Quarante Hadiths sur la miséricorde Divine 2009
3. Le Djihad et la loi Islamique de la guerre 2009
4. Une parole commune à nous et vous 2009
5. Le compte des corps 2009
6. Le Saint Quoran dans son environnement 2010
7. Discours à S A le pape Benoit XVI 2010
8. Les clés de Jérusalem 2010
9. Islam, Christianisme et environnement 2011
10. Le premier sommet de l'harmonie interconfessionnelle 2011
11. Islam et paix 2012
12. Raison et rationalité dans le Coran 2012
13. Le concept de foi dans l'Islam 2012
14. La guerre dans le Coran 2012
15. Discours devant l'association des universitaires jordanniens 2012
16. Sur la demande israélienne d'un "état juif" 2012
17. Pourquoi les musulmans doivent ils visiter Al Masjid Al Aqsa? 2012
18. Le Coran et le Combat 2012
19. Condamner le terrorisme 2012
20. Une parole commune entre nous et vous:
Edition du 5ème anniversaire 2012
21. Qu'est ce que l'Islam et pourquoi? 2012
22. Comment intégrer le souvenir de Dieu dans l'enseignement 2012
23. Sur l'invocation du nom 'Allah' 2012

SUR L'INVOCATION DU
NOM DIVIN
'ALLAH'

N° 23
M.  BDA

.....
· MABDA . Monographe Series · No. 23 Sur
l'invocation du Nom Divin 'Allah'
ISBN: 978-9957-428-62-4
.....

© 2012 The Royal Aal Al-Bayt Institute for Islamic Thought
20 Sa'ed Bino Road, Dabuq
PO BOX 950361
Amman 11195, JORDAN
<http://www.rissc.jo/>

All rights reserved. No part of this book may be reproduced or utilised in any form or by any means, electronic or mechanic, including photocopying or recording or by any information storage and retrieval system, without the prior written permission of the publisher. 'Allah' calligraphy used courtesy of Irada Arts (<http://www.iradaarts.com>)

Views expressed in the Essay Series do not necessarily reflect those of RABIIT or its advisory board.

Typeset by Besim Bruncaj and Simon Hart
Set in Ehrhardt Pro

LEGAL DEPOSIT NUMBER

The Hashemite Kingdom of Jordan National Library
2012/9/3470



Table des Matières

Introduction	page 9
<i>Traité sur l'invocation du Nom Divin</i> Shaykh Ahmad ibn Mustafa al-Alawi	p. 13
Selections depuis : <i>Le but pur concernant la connaissance du Nom Unique</i> Shaykh Ibn Ata Allah al-Iskandari	p. 45
Selections depuis : <i>La clé du salut et la lumière des âmes</i> Shaykh Ibn Ata Allah al-Iskandari	p. 73
Selection depuis: <i>L'échelle des actes</i> Imam Abu Hamid al-Ghazali	p. 83

Introduction

Ce livre est composé du traité de Shaykh Ahmad ibn Mustafa al-Alawi. *Traité sur l'invocation du Nom Divin (Al-Qawl al-Mu'tamad fi Mashru'iyat al-Dhikr bi al-Ism al-Mufrad)*, des sélections de deux ouvrages du Shaykh Ibn Ata Allah al-Iskandari *La clé du salut et la lumière des âmes (Miftah al-Falah wa Misbah al-Arwah)*, le pur but concernant la connaissance du nom unique (*Al-Qasd al-Mujarrad fi Ma'rifat al-Ism al-Mufrad*), et un court extrait de l'Echelle des actes de l'Imam Abu Hamid al-Ghazali's *L'échelle des actes (Mizan al-'Amal)*.

Les sélections se concentrent sur la pratique de l'invocation du nom "Allah". Ils l'examinent de divers points de vue, notamment grammatical, juridique, logique et métaphysique, en s'appuyant inévitablement sur de nombreux versets coraniques et hadiths.

Le traité de Shaykh al-Alawi a été écrit en réponse à une critique de la pratique de ses étudiants d'invoquer à haute voix le nom d'Allah. La critique se concentre sur la légalité religieuse et grammaticale d'invoquer uniquement le nom "Allah". Le traité du Shaykh al-Alawi reprend les points de ces critiques et y répond en approfondissant chaque point. Par exemple, la critique selon laquelle il est grammaticalement incorrect d'invoquer le seul mot "Allah" est répondue par deux arguments plus profonds: tout d'abord, les règles grammaticales s'appliquent au discours lorsqu'il est destiné à communiquer un sens d'une personne à une autre ;

l'invocation d'"Allah" n'entre pas dans cette catégorie car elle est employée par une personne pour le bien de son âme, et non pour communiquer un sens à une autre personne. Deuxièmement, la particule vocative doit être comprise comme faisant partie de l'invocation [ce qui rend l'invocation grammaticalement correcte]. Cette suppression de la particule est une pratique normale et se retrouve dans le Coran lui-même. Citation d'Abu Ishaq al-Shatibi [pg.10]:

S'il y a une mention vocative de l'homme vers Dieu, elle apparaît sans la particule vocative, car à l'origine elle était utilisée pour mettre en garde quelqu'un, et Dieu ne peut être mis en garde. De plus, la particule vocative signale la distance... et Dieu a révélé qu'Il est proche de celui qui l'invoque'. (*Al-Baqarah*, 2:186), (*Al-Mujadilah*, 58:7), (*Qaf*, 50:16).

Ses autres réponses sont de même nature ; elles ne se contentent pas de réfuter la critique, mais elles ouvrent une compréhension plus profonde. Le traitement du sujet par Ibn Ata Allah ne se concentre pas sur la réponse aux critiques, mais plutôt sur l'élucidation de la valeur de l'invocation d'Allah. Ses ouvrages approfondissent la signification du nom d'Allah en expliquant qu'il est le nom de l'Essence divine et qu'il " synthétise toutes les perfections des Qualités divines ". En plus de ces explications métaphysiques, il présente également les positions linguistiques sur la façon dont le nom "Allah" a pu être dérivé. Enfin, il cite des anecdotes et donne d'autres raisons logiques dans le but de nous inciter à adopter la pratique de la prière d'Allah.

en invoquant le Nom d'ALLAH.

﴿قُلِ اللَّهُ ثُمَّ ذَرْهُمْ فِي خَوْضِهِمْ يَلْعَبُونَ﴾

*Dis: ALLAH, et laisse les à leur
paroles oiseuses [Al-An'am, 6:91].*

Traité sur l'invocation du Nom Divin

*Shaykh Ahmad ibn Mustafa al-Alawi al-Mustaghanimi Trans.:
Leslie Cadavid, Fons Vitae, (Reproduced with permission)*

Loué soit Dieu, et Il est notre suffisance. Qu'Il accorde la paix à Ses serviteurs choisis. Du serviteur de son Seigneur, Ahmad ibn Mustafa al-Alawi al-Mustaghanimi, l'honorable Untel.

La paix, la miséricorde, et les bénédictions soient sur vous. J'ai été honoré par votre visite accompagnée par le bien-aimé Shaykh Untel, mais j'ai observé pendant notre brève brève conversation, que vous aviez de la rancœur (du moins, c'est ce qui m'a semblé) à l'égard de vos frères les alaouites, non pas pour un quelconque péché qu'ils auraient commis, mais parce qu'ils prononcent sans cesse le nom unique d'Allah. Vous estimez que cela mérite une réprimande ou, disons, un châtement. Car selon vous, ils s'adonnent à ce nom, qu'il soit approprié ou non, qu'il soit opportun de le faire ou non; selon vous, peu leur importe qu'ils se trouvent dans la rue, dans un endroit jugé inapproprié pour une telle expression. pour un tel discours. Cela est vrai, dites-vous, au point que lorsque l'un d'entre eux frappe à la porte, il dit : " Allah ! Allah, quand quelqu'un l'appelle, il dit Allah, quand il est debout il dit Allah, quand il s'assied, il dit Allah, et ainsi de suite.

En outre, vous êtes d'avis que ce nom ne mérite pas d'être qualifié de forme de prière, ne mérite pas d'être appelé une forme d'invocation car il ne constitue pas, selon vous, une " forme l'invocation complète", une "phrase complète ('kalam muld'), sur la base de ce que les grammairiens ont déterminé comme étant les composants nécessaires des constructions grammaticales.

Je vous réponds sur toutes ces choses dans le seul but d'arriver à une compréhension, et de déterminer la justesse des actions des Alaouites.

La question est : est-ce permis ou non ? J'écris cette missive dans l'espoir qu'elle puisse apporter un remède au cœur et un repos à l'âme.

Pour commencer, ce que vous dites à propos des stipulations grammaticales sur les composants nécessaires des phrases complètes est correct, sauf que vous ne vous rendez pas compte que lorsque les grammairiens ont établi cette règle, elle concernait la classification d'une forme de discours qui transmet un sens à l'auditeur. Ils n'ont pas pensé à appliquer ce critère à des formes d'invocation, à juger de leur légalité ou de leur illégalité, à discuter des récompenses dues à leur accomplissement, etc. Si vous les aviez interrogés à ce sujet à l'époque ou si vous le faisiez aujourd'hui, ils vous auraient sans doute répondu en disant : "Ce que nous avons stipulé à cet égard n'est qu'une formulation technique que nous utilisons dans notre domaine, car de telles formulations évitent toute ambiguïté de sens dans nos discussions." Vous savez bien que les formulations utilisées par les grammairiens diffèrent de celles utilisées par les théologiens, qui diffèrent à leur tour de celles utilisées par les docteurs en droit, et celles-ci diffèrent encore de celles utilisées par les spécialistes des origines du droit, et ainsi de suite. Ainsi, chaque groupe utilise sa propre terminologie, ce qui nous amène à conclure que les grammairiens étaient pour leur part préoccupés par l'identification de phrases complètes - ce discours qui profite d'une manière ou d'une autre à la personne à laquelle on s'adresse. Ils n'étaient pas concernés

par la distinction entre les invocations licites et les invocations illicites. En d'autres termes, les conditions relatives aux réquisitions du discours grammatical sont destinées en particulier à celui qui souhaite, par ses paroles, informer quelqu'un de quelque chose. Celui qui invoque, par contre, ne le fait que pour le bien de son âme et afin d'établir fermement dans son cœur la signification du noble Nom, ainsi que d'autres intentions de ce genre. D'ailleurs, les grammairiens n'ont pas formulé ces conditions de manière à inclure les expressions d'un homme affligé ou attristé, car l'intention de ce dernier n'est pas celle des grammairiens. Le grammairien ne lui dirait pas : "Je ne comprends pas ce que tu veux dire par tes soupirs et tes gémissements, car ils ne constituent pas un énoncé grammatical - ils ont besoin d'une explication", ou quelque chose du genre. L'intention de l'homme triste ou affligé n'est pas d'informer les autres de quoi que ce soit, mais seulement de consoler son cœur. De la même manière, l'intention de celui qui invoque le Nom est de le voir s'imprimer de façon permanente dans son âme.

Tu sais, mon frère, que tout nom a une influence qui s'attache à l'âme de celui qui le prononce, même s'il ne s'agit pas d'un des Noms divins. Par exemple, si un homme répète le mot "mort", il ressentira un effet qui s'attache à lui du fait de la mention de ce mot, surtout s'il y persiste. Cet effet sera sans doute différent de celui produit par la mention de "l'argent", du "pouvoir" ou de "l'autorité", même sans considérer cela à la lumière du noble hadith : "Augmentez le souvenir du Destructeur de plaisirs (Hazim al-Ladhdhāt)", la référence ici étant la mort.

Le mot "mort" n'est qu'un mot, et pourtant on dit que chez certains des premiers croyants, il formait une litanie entière. Tout homme ayant le sens de la subtilité est conscient de l'effet de ce qui est mentionné sur l'âme, qu'il s'agisse de quelque chose de sérieux ou de léger. Si nous admettons cela, nous sommes obligés d'admettre aussi que le Nom de Dieu a une influence sur l'âme, comme les autres noms, chacun à son degré. Et, frère, ne perds pas de vue qu'un nom est aussi noble que ce qui est nommé, dans la mesure où il porte son empreinte dans les plis de son essence et de son sens secrets.

Cessons maintenant de considérer tout ce qui précède, et ne nous préoccupons que du jugement du Législateur (Dieu) concernant la prononciation de ce Nom : nous voyons qu'il doit entrer dans l'une des cinq catégories de la loi, à savoir l'obligatoire (wujub), le recommandé (nadb), le permis (ibuha), le fortement déconseillé (karuha), et l'interdit (hurma) ; car il n'existe aucune question relative aux mots ou aux actions qui n'entre pas dans l'une de ces catégories. Ainsi, avant de s'opposer à l'énonciation de ce Nom, il faut décider dans quelle catégorie se situe un tel acte. Si l'on constate qu'il s'agit d'une chose interdite ou fortement déconseillée, alors on est obligé de s'opposer à celui qui la fait, car il a commis un acte digne de reproche. Si, par contre, il n'entre dans aucune de ces catégories, alors le reprocher est injuste, car la personne concernée a prononcé une chose permise, même si elle n'est pas obligatoire ou recommandée et même si elle se situe juste dans les limites du licite. Qu'est-ce qui nous empêche de répéter

quelque chose de licite, et comment faire en sorte que celui qui le fait mérite un reproche ou un châtiment en dépouillant ce Nom de toute signification religieuse ? Quelle que soit l'opinion que nous en avons, nous ne pouvons pas le classer parmi les choses fortement déconseillées ou interdites. fortement déconseillées ou interdites, et il conserve sa valeur conformément à sa son rang divin. Vous êtes du genre à vous limiter aux niveaux qui vous conviennent. et celui qui honore ce qui est sacré pour Dieu a bien fait aux yeux de son Seigneur.

﴿وَمَنْ يُكْظِمْ شَعَائِرَ اللَّهِ فَإِنَّهَا مِنْ تَقْوَى الْقُلُوبِ﴾

Et quiconque exalte les injonctions sacrées d'Allah, s'inspire en effet de la piété des coeurs [Al-Hadjj 22:32]

Tout ce que nous avons exposé jusqu'à présent a été fait dans le but de déterminer que le Nom est unique, et sans association avec quoi que ce soit, même par voie d'implication. Si nous cherchons la vérité, en la dépouillant de ses voiles, nous pouvons voir que sa mention est permise même pour un grammairien, car il s'agit en réalité d'un nom au vocatif - qui est classé comme une phrase complète parce qu'il a une particule vocative signifiant "j'appelle". Il est permis et même courant d'omettre cette particule en arabe. En fait, très souvent, la position des mots rend cette omission nécessaire - comme par exemple dans le cas dont nous parlons - en raison des exigences de la connaissance coranique et de l'apprentissage islamique qui sont, peut-être, plus grandes chez les maîtres soufis que chez les autres.

J'espère sincèrement, mon frère, que vous ne pensez pas qu'il est improbable que des personnes dévouées à une voie soufie puissent réaliser une manière d'agir

en conformité avec le Coran et persévérer dans la piété pour parvenir à discerner le vrai du faux. Dieu a dit :

﴿إِن تَشَاءُ اللَّهُ يَجْعَلْ لَكُمْ فُرْقَانًا﴾

﴿Oh vous qui croyez! Si vous craignez Allah, il vous accordera la faculté de discerner le bien et le mal [Al-Anfal, 8:29]

Ces personnes ont aspiré à cela au plus profond d'elles-mêmes et Dieu leur a donné ce qu'il a refusé aux autres.

En plus de tout ce que nous avons dit précédemment sur l'invocation du Nom unique avec la particule vocative omise, il y a le fait que ceux qui invoquent ainsi obéissent aux paroles de Dieu :

﴿قُلِ ادْعُوا اللَّهَ أَوْ ادْعُوا الرَّحْمَنَ أَيًّا مَا تَدْعُوا فَلَهُ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَىٰ﴾

Dis: invoquez Allah, ou invoquez le tout miséricordieux; quel que soit le nom par lequel vous l'appellez, il a les plus beaux noms! [Al-Isra, 17:110]

Ils se sont ainsi concentrés sur la première forme d'invocation ordonné par lui. C'est notre parole Allah.

Grâce à leurs efforts et à leur absorption totale dans l'invocation solitaire de Dieu.

﴿قِيَامًا وَقُعُودًا وَعَلَىٰ جُنُوبِكُمْ﴾

Debout, assis, ou couchés sur leur côtés [Al-Nisa, 4:103]

et par leur persévérance dans l'invocation commandée,

le triomphe du divin en eux les oblige à laisser tomber la particule vocative, car celle-ci est utilisée pour celui qui est loin, et non pour Celui qui est "plus proche [de nous] que notre veine jugulaire". Il existe des versets du Livre de Dieu qui prouvent la véracité de l'inspiration de ceux qui invoquent ainsi. Les invocations sont de deux types : celles du serviteur à son Seigneur, et celles de Dieu à Son serviteur. Il existe des exemples du premier type où la particule vocative a été abandonnée, et du second où elle a été conservée. Comment cela se fait-il, je me le demande ? Et comment les gens ont-ils été guidés pour agir ainsi ? Gloire à Dieu ! Je voudrais citer le grand Abou Ishaq al-Shatibi¹, contentons-nous de nous inspirer de ses propos (qu'il repose en paix !). Citant son livre *Al-Muwafaqat*, Partie 2, pp. 68-69:

Le Coran contient un appel de Dieu aux hommes et des hommes à Dieu, le glorieux, véhiculé par des récits et des enseignements. Lorsque Dieu appelle l'homme, c'est toujours avec une particule vocative en raison de la distance de ce dernier, comme dans Ses paroles :

﴿ يَا عِبَادِيَ الَّذِينَ آمَنُوا إِنَّ أَرْضِي وَاسِعَةٌ ﴾

Ô mes serviteurs qui croient ! En vérité, ma terre est vaste [*Al-Ankabut*, 29:56]

1 d. 1388 CE.

﴿قُلْ يَا عِبَادِيَ الَّذِينَ أَسْرَفُوا عَلَىٰ أَنفُسِهِمْ﴾

Dis : Ô mes serviteurs qui se sont ruinés eux-mêmes.
[Al-Zumar, 39:53]

﴿قُلْ يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنِّي مَرْسُولُ اللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا﴾

Dis: "Je suis pour vous le messager
d'Allah à qui appartient la royauté des
cieux et de la terre [Al-A'raf, 7:158]

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا﴾

Ôvous qui croyez, ne dites pas Ra'ina mais onzurna
et écoutez [Al-Baqara,2:104]

il y a une mention vocative de l'homme vers Dieu, elle apparaît sans la particule vocative, car à l'origine elle était utilisée pour mettre en garde quelqu'un, et Dieu ne peut être mis en garde. De plus, les particules vocatives signifient la distance, par exemple la particule 'ya'-qui est la principale- et Dieu a révélé qu'Il est proche de celui qui L'invoque, notamment par Ses paroles :

﴿وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِي عَنِّي فَإِنِّي قَرِيبٌ﴾

﴿ Quand mon serviteur te
questionne me concernant,
alors je suis très proche [Al-
Baqarah, 2:186]

C'est également clair dans les paroles qu'il adresse à
l'humanité dans son ensemble :

﴿ مَا يَكُونُ مِنْ نَجْوَى ثَلَاثَةٍ إِلَّا هُوَ رَابِعُهُمْ وَلَا خَمْسَةٍ إِلَّا هُوَ سَادِسُهُمْ ﴾

﴿ Il n'y a pas de conversation entre trois hommes mais Il est le quatrième, ni entre cinq mais Il est le sixième. [Al-Mujadilah, 58:7]

et,

﴿ وَنَحْنُ أَقْرَبُ إِلَيْهِ مِنْ حَبْلِ الْوَرِيدِ ﴾

*Nous sommes plus près de lui que sa propre veine
jugulaire [Qaf, 50:16]*

De ces paroles, les hommes ont tiré deux enseignements : l'un est de laisser tomber la particule vocative et l'autre, d'être conscient de l'immanence divine. De même, en gardant la particule pour la catégorie précédente, à savoir celle de Dieu à l'homme, il y a deux significations : d'abord elle sert à renforcer ceux qui, tout en ayant la position de serviteur, ont tendance à être oublieux, et se détournent de Dieu dans leur aveuglement. C'est aussi une indication de l'élévation de Celui qui appelle l'homme et montre qu'Il est bien plus que d'être "proche" comme le sont les hommes, car dans Sa proximité Il est exalté, et dans Son exaltation Il est proche, gloire à Lui ! L'appel du serviteur à Dieu est un appel de désir et de demande de tout ce qui peut améliorer son âme. Dans les supplications du Coran, l'expression "Seigneur" ("Rabb") est utilisée dans la plupart des cas, pour avertir et enseigner ; en effet, dans ses supplications, le serviteur doit s'adresser à Dieu en utilisant l'expression qui correspond à Sa condition, et le mot "Seigneur" signifie celui qui aide ceux qui sont sous Sa domination (al-marbut).

Dieu a clairement énoncé les supplications du serviteur comme suit :

﴿مَرَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَا إِن نَّسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا مَرَبَّنَا وَلَا تَحْمِلْ عَلَيْنَا
إِصْرًا كَمَا حَمَلْتَهُ عَلَى الَّذِينَ مِن قَبْلِنَا﴾

Notre Seigneur, ne nous punis pas pour les fautes commises par oubli ou par erreur. Notre Seigneur, ne nous fais pas porter un fardeau comme tu l'as fait pour ceux qui nous ont précédés. [Al-Baqarah, 2:286]

Vous voyez donc - que Dieu ait pitié de vous - que les invocations du serviteur omettent le vocatif " ya " pour les raisons exposées ci-dessus. Si tu as compris cela, alors dis-le moi, par ton Seigneur : Si nous entendons les gens omettre le vocatif 'ya' dans leurs invocations et leurs prières à leur Seigneur, faut-il encore leur faire des reproches ? Et le font-ils en raison de leur compréhension de leur religion, ou en raison de leur ignorance totale de celle-ci ?

Compte tenu de toutes nos tentatives pour prouver notre point de vue, je suis encore conscient que l'adversaire, ou disons celui qui cherche la bonne réponse, continuera à examiner les textes et les preuves de l'autre partie indiquant la légalité de l'invocation du Nom seul et montrant que cette pratique provient de celle des premiers croyants. En même temps, ceux qui cherchent ainsi ne doivent pas oublier que la partie adverse est également curieuse de voir les preuves et arguments qui jugent l'invocation ainsi illégale et disent que les premiers croyants ne l'ont jamais utilisée. La base la plus solide que vous

avez pour ce désaccord est l'argument grammatical selon lequel le Nom n'est pas un discours structuré. Nous avons démontré la fausseté de cette affirmation par les preuves de cette section ; même si vous aviez en votre possession d'autres textes à ce sujet, vous devriez au moins ne pas être si prompt à rejeter ce que les gens peuvent avoir comme arguments. Enfin, que l'on donne à chaque partie une voix égale ou non, la question reste dans le domaine de l'ijtihad. Ainsi, l'affirmation de l'adversaire selon laquelle l'invocation de ce Nom de manière isolée n'est pas permise ne prouve rien à ceux qui disent le contraire. Le nœud du problème est que votre affirmation d'illégalité se limite à ce qui vous concerne en particulier ; mais légiférer et contraindre les autres à faire des choses est la prérogative de l'Infaillible, et personne d'autre ne peut dire de son propre chef, "ceci est permis" ou "ceci ne l'est pas". Quiconque le fait doit baisser la voix lorsque son ignorance du sujet dépasse ses connaissances. C'est un principe qui vaut pour toutes les autres disputes, car le soufi, comme les autres, est obligé de baisser la tête et de s'abstenir d'avoir d'autres opinions face à la noble loi et au Livre saint. Il est certainement possible que l'adversaire nous attaque d'un autre côté, en disant que nous n'avons pas le droit de nous inquiéter et de chercher une récompense pour une pratique que nous ne savons pas avec certitude que les premiers musulmans ont pratiquée. À cela, nous répondrons : "Oui, c'est ce que vous dites. J'espère pour l'amour de Dieu que nous sommes au moins à l'unisson sur ce point. Cependant, je crois que vous n'oublierez pas, mon frère, et que vous prendrez note qu'il est en fait permis de réciter les Noms Divins et ceci est prouvé.

par les mots du grandiose, le tout puissant:

﴿وَاللَّهُ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَىٰ فَادْعُوهُ بِهَا﴾

*A Dieu appartiennent les plus beaux noms,
invoquez le par ceux ci [Al-A'raf, 7:180*

Ce sont des mots uniques, et bien qu'ils soient ainsi, ni ce verset ni aucun autre n'a stipulé comment l'invocation doit être prononcée - c'est-à-dire quelle forme elle doit prendre, et ainsi de suite. Je crois que c'est simplement par considération pour les niveaux de ceux qui sont pieux et sur le chemin de Dieu, car ils varient en force et en faiblesse, en désir et en crainte, en passion et en désir ardent. Les gens sont à des niveaux différents et il y a des degrés de désir pour Dieu ; et les profondeurs les plus profondes des hommes sont connues du point de vue de leur relation avec Lui, puissant et glorieux. Nous voyons donc qu'il n'y avait aucune restriction concernant les formes de prières et d'invocations parmi les premiers croyants qui pourrait nous amener à conclure que le Nom n'était absolument pas utilisé comme forme d'invocation parmi eux, ou qu'ils ne considéraient pas ce Nom comme une forme d'invocation. En effet, nous ne savons pas avec certitude tout ce qu'ils prononçaient dans leur isolement ou dans le monde, ou en période de maladie ou de santé. Il nous est impossible de croire que les compagnons du Prophète (que Dieu soit satisfait d'eux !) ne répétaient pas le Nom de Dieu, Allah, Allah, car Il les a protégés d'une telle possibilité. Je voudrais ici vous présenter une preuve

qui tranchera le débat, et vous verrez alors que cette question a une portée plus large que vous ne l'imaginiez. Muslim dans son Sahih a rapporté sur l'autorité d'Abu Hurayrah ؓ que ce dernier a vu une fois un homme malade gémir en présence du Prophète ﷺ. L'un des compagnons lui dit de cesser ses gémissements et l'exhorta à être patient. Le Prophète ﷺ puis dit : "Qu'il gémisses, car il invoque l'un des Noms de Dieu le plus haut". Al-Bukhari et Tirmidhi ont également rapporté sur l'autorité d'Abu Hurayrah que le Prophète ﷺ a dit : "Qu'il gémisses, car le gémissement est l'un des Noms de Dieu qui soulage le malade". Alors - Dieu ait pitié de vous - que feriez-vous dans une telle situation si le malade prononçait le Nom de la Majesté - " Allah, Allah " - au lieu de dire " ah ! ah ! " ?

Serait-il correct que ce compagnon lui interdise cela ? Certainement pas, car l'exaltation du Nom exclut clairement cette possibilité. Le compagnon a été reproché uniquement parce qu'il n'a pas compris le sens du mot "ah", car il s'agit de l'un des Noms de Dieu le plus élevé et le Prophète ﷺ reconnaît qu'il s'agit d'une forme d'invocation en tant que telle, en dehors de sa qualification de Nom de Dieu. C'est là, sans aucun doute, une leçon précieuse qui devrait amener les hommes à bien considérer ceux qui invoquent, quelle que soit la manière dont ils le font. Mais à supposer même que vous ne soyez pas convaincu de la solidité de l'argument logique que nous vous avons présenté, la justice nous permet seulement de dire que la question est une question sur laquelle nous devons rester en désaccord. Si sûre que nous paraisse sa conclusion par cet argument, elle n'en reste pas moins

une question d'ijtihad et donc, comment pouvez-vous essayer de nous contraindre, frère, à accepter votre argumentation ou à vous soumettre à votre ijtihad alors que nous ne vous contraignons à rien de tel ? Tout cela est une chose, et de plus, vous avez beau assaillir vos frères les Alaouites de reproches, vous ne pouvez pas les empêcher de suivre la voie de ceux qui invoquent le Nom seul, ou de préconiser cette invocation pour les dirigeants et les guides de la religion.

Je voudrais citer ici un passage qui, si Dieu le veut, apaisera vos cœurs. Je suppose que vous n'en avez pas entendu parler auparavant, car si c'était le cas, comment pourriez-vous considérer les Alaouites avec autant de mépris, puisqu'ils font partie de ceux auxquels le dicton fait référence ? Dans le Mufid al-Rawi de Shaykh Mustafa Ma'al-Aynayn², il est écrit qu'Ibn Jarir [Al-Tabari], dans son commentaire du Coran, a parlé de l'importance pour l'aspirant sur le chemin de se confiner uniquement à l'invocation du Nom unique. Shaykh Mustafa a ajouté que lorsque le serviteur prononce le mot Allah, des rayons de lumière s'élèvent de son intérieur et se répandent sur l'horizon, voyageant jusqu'à ce qu'ils atteignent le Trône Divin, remplissant toute la création de leur lumière. A ce moment, Dieu lui dit : "Cesse." Et la lumière répond : "Par Ta Puissance et Ta Majesté, je ne cesserai pas jusqu'à ce que Tu accordes le pardon à celui qui prononce Ton Nom." Il répond alors : "Par Ma Puissance et Ma Majesté, j'ai fait le serment, avant la création du monde, de ne faire prononcer ce Nom à personne, sauf à ceux dont j'ai pardonné les péchés."

2 b. fin 18ème Siècle CE.

Dans son Sharh al-Mubahith, Ibn 'Ajiba³ (que Dieu lui fasse miséricorde !) rapporte qu'Abu Hamid al-Ghazali

ﷺ a dit:

"Puis, lorsque Dieu vit la sincérité de mon intention, il me conduisit auprès d'un de ses saints qui me dit : "Mon fils, débarrasse-toi de toute préoccupation, sauf de Dieu seul. Retire-toi dans l'isolement, rassemble toutes tes forces et ta ferveur, et dis : Allah, Allah, Allah". Et al-Ghazali dans son Mishkat al-Anwar a dit : "Tant que vous vous occupez de ce qui est autre que Dieu, vous devez rester avec la négation [au début de la première Shahadah], 'la ilaha'. Lorsque vous êtes devenu inconscient de toute la création par votre contemplation du Créateur, alors vous avez laissé la négation derrière vous et atteint l'affirmation ":

﴿قُلِ اللَّهُ ثُمَّ ذَرْهُمْ فِي خَوْضِهِمْ يَلْعَبُونَ﴾

Dis: "c'est Allah et laisse les à leurs vaines paroles"[Al-An'am, 6:91].

Il a également dit:

"Lorsque vous avez laissé derrière vous le souvenir de ce qui n'a jamais été, et que vous vous êtes consacré au souvenir de Celui qui n'a jamais cessé d'être, alors lorsque vous dites Allah...

3 b. 1809 CE.

tu seras délivré de tout ce qui est autre que Dieu".

Il a également dit :

"Ouvrez la porte de votre cœur avec la clé de l'expression la ilaha illa Allah, la porte de votre esprit avec le mot Allah, et invoquez la présence de votre essence la plus intime (sirr) avec le mot "Huwa ", " Huwa "[en référence à l'essence divine].

Al-Ghazali a aussi dit, dans son œuvre al-Maqsad al-Ana fi Sharh Asma' Allah al-Husna, en parlant du Nom Divin Allah, que le serviteur doit tirer sa subsistance de celui-ci, c'est-à-dire de l'invocation (dhikr), qui sanctifie le serviteur ; et nous voulons dire par là que son cœur et ses aspirations se noient dans le Dieu très haut, sans voir ni se tourner vers quoi que ce soit en dehors de Lui. Ainsi, al-Ghazali souhaite que tous les croyants reçoivent leur subsistance de ce Nom. Si tu décides de choisir ce qu'al-Ghazali a choisi pour toi, mon frère, alors c'est cela. Et si tu ne choisis pas ainsi, n'espère pas que ce que tu fais servira de preuve contre ceux dont le choix est en accord avec celui d'al-Ghazali. Même si nous admettons que vos arguments peuvent avoir un certain poids contre les alaouites, pourriez-vous également argumenter contre nos ancêtres, dont certains étaient des savants et des interprètes du Coran, comme Fakhr al-Din al-Razi⁴ et d'autres ? Car il a lui-même entrepris la pratique de l'invocation du Nom et

4 d. 1209 CE, 606 AH.

a clairement exprimé son choix dans son Al-Tafsir Al-Kabir wa Mafatih Al-Ghayb, dans la section sur le BasmAllah, où il dit :

Sachez, ô gens, que tout au long de ma vie je répète le mot Allah. Quand je mourrai je dirai Allah, quand on m'interrogera dans la tombe je dirai Allah, au jour de la résurrection je dirai Allah, quand je prendrai le livre je dirai Allah, quand on pèsera mes bonnes et mauvaises actions je dirai Allah, quand j'atteindrai le chemin je dirai Allah, quand j'entrerai au Paradis je dirai Allah, quand je verrai Dieu je dirai Allah, etc.

Al-Razi a dit tout cela malgré le mépris de ceux qui ne disent pas Allah. Nous avons pris la peine de transmettre ces lignes afin que tu puisses te rendre compte, mon frère, que les Alaouites n'inventent pas quelque chose par leur invocation du mot Allah, comme tu le soupçonnes. Nous espérons que vous vous rendrez également compte que la généralité des soufis partagent avec eux cette pratique, et croient que ce Nom est le suprême. Si le Très-Haut est appelé par ce nom, il répondra sûrement, et si quelque chose lui est demandé par ce nom, il sera donné. Et cette croyance n'est pas limitée aux seuls soufis, mais s'étend à plus d'un chef religieux, ainsi qu'à la majorité des transmetteurs de hadith et des théologiens. A ce sujet, le Shaykh Muhammad Bayram le cinquième⁵ (que Dieu lui fasse miséricorde !), qui enjoint l'invocation du Nom Divin, a dit :

5 d. 1899 CE.

Il a été rapporté dans le Radd al-Muhtār [d'IbnAbidin⁶] que Hisham a dit sur l'autorité de Muhammad ibn Abu Hanifah. : 'Allah est le nom suprême de Dieu le plus élevé.'

Al-Tahawi⁷ a dit la même chose, ainsi que de nombreux autres savants religieux. Le Shaykh Abu Muhammad Abd al-Qadir ibn Yusuf al-Fasi l'a également cité parmi ses arguments pour défendre la légalité de l'invocation du Nom Divin par lui-même. Il dit alors : "Dans le Sahih, il est dit : 'L'Heure dernière ne viendra pas avant qu'il ne reste plus personne sur terre qui dise Allah, Allah'". Voilà une excellente preuve en une seule phrase en faveur de la mention de ce mot par lui-même, et qui se transmet soit comme Allahu, Allahu, au nominatif ; soit au cas accusatif comme Allaha, Allaha. On peut indéniablement prononcer le noble Nom seul, et ceci étant, comment s'opposer à ce que quelqu'un le répète souvent, et quelle serait la nature de son objection ? Le hadith précédent a été rapporté par l'Imam [Ahmad ibn Hanbal] dans son Musnad et par Ibn Majah dans son Sahih d'Anas ibn Malik. ﷺ ainsi : "L'heure dernière ne viendra pas avant le moment où Allah, Allah ne sera plus invoqué sur terre". La plus grande preuve, comme je l'ai indiqué, provient de ce hadith, car le Nom divin y est répété, et cela montre clairement qu'Il souhaite que nous invoquions le Nom. Si le passage n'avait écrit le Nom qu'une seule fois, il aurait pu être interprété comme "jusqu'à ce qu'il ne reste plus personne sur terre qui croit en l'existence d'Allah". Cependant,

6 d. 1836 CE.

7 d. 933 CE.

parce qu'il est répété, il n'y a pas de telle implication. Supposons que la Loi divine ne contienne aucune indication sur le fait que la répétition du Nom soit permise ou non. Si c'est le cas, alors il n'y a rien qui puisse nous inciter à interdire sa répétition par la langue ou son passage au cœur. En fait, il semble qu'il n'y ait rien dans la loi qui interdise la répétition de n'importe quel nom lié à la tradition et s'il en est ainsi, alors comment la prononciation d'un des Noms Divins peut-elle être interdite ? Loin de la Loi Divine de contenir de tels excès et déviations et d'obliger le croyant à ne pas répéter le Nom de son Seigneur - ne pas dire Allah, Allah, ou ce qui est pareil, ne pas répéter le reste des Noms de Dieu, car Il a dit :

﴿وَلِلَّهِ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَىٰ فَادْعُوهُ بِهَا﴾

﴿A Dieu appartiennent les plus beaux noms, invoquez le par ceux ci [Al-A'raf, 7:180]

c'est-à-dire Lui adresser des requêtes et l'invoquer par elles. C'est ce que nous avons compris et choisi pour nous-mêmes. Vous avez à votre tour le droit de choisir pour vous-mêmes, mais vous ne devez pas nous obliger à accepter votre choix alors que nous ne vous avons pas obligés à accepter le nôtre. Je terminerai cette section en citant un passage qui contient des preuves concluantes à ce sujet. Je dis cela en supposant l'humilité et la générosité de ceux qui prétendent que ce Nom est dans la catégorie des choses fortement déconseillées. Je demande pardon à Dieu !

La question de la catégorie fortement déconseillée (karaha) ou permise (nadab) du mot a été résolue, et il a été stipulé qu'elle se situe au-dessus de la simple "permise". À ce sujet, al-Ajhuri, dans son Sharh de Khalil, mentionne ce qui suit sur l'autorité d'al-Mawwaq :

"S'il y a un désaccord quant à savoir si une action est "permise" ou "fortement déconseillée", il vaut mieux la faire que de ne pas la faire. De la même manière, s'il y a un désaccord sur le fait qu'une action fasse partie de la Sunnah ou qu'elle soit fortement déconseillée, alors elle ne peut être moins que "permise" dans tous les cas."

Tous les passages que nous avons exposés ici ont pour but d'agir en tant qu'intercesseurs en notre faveur, afin que vous acceptiez les excuses des Alaouites pour le mal qu'ils ont commis par l'invocation du Nom Divin - et que Dieu accepte les excuses de tous, Amen ! Tout ce qui a été dit jusqu'à présent se réfère à la première question, à savoir la légalité ou l'illégalité de l'invocation du Nom. Vous avez également mentionné, ou disons objecté, au fait qu'ils prononcent de manière répétée le nom de la Majesté, qu'il soit approprié ou non de le faire. Ils se comportent ainsi dans la rue et dans d'autres lieux de ce type. Il vous semble que cette attitude manque de révérence envers les Noms divins, et que cette pratique n'a jamais été spécifiquement ordonnée par la loi. Quand l'un d'eux frappe à la porte, il dit Allah, quand quelqu'un l'appelle, il dit Allah, et d'autres choses de ce genre, toutes choses que vous trouvez inappropriées. Je dois ajouter ici que

Aussi indulgent que je sois dans ma réponse, je suis néanmoins obligé, après avoir demandé votre permission, de dire que vous avez négligé de révéler les Ahadith pertinents à notre cas qui vous ont donné une raison de reprocher aux Alaouites d'avoir fait quelque chose de mal. En effet, si vous aviez effectivement pris connaissance de telles traditions, vous n'auriez pas tenté de vous opposer à nous sur la base de soupçons selon lesquels les premiers croyants pratiquaient différemment. Si vous aviez pu trouver des textes qui corroborent ce que nous avons dit, je suis certain que vous les auriez examinés et médités dans votre cœur, vous soumettant à ce qu'ils disent, et les plaçant au-dessus de votre propre opinion. Ceci est tout à fait approprié et convenable pour quelqu'un dans votre position. Ainsi, je citerai ici ce qui devrait suffire, si Dieu le veut, à montrer que dans la pratique des Alaouites, l'invocation libre et spontanée n'est pas en dehors du domaine de la Sunnah ; elle n'est pas non plus en conflit avec elle. Nous avons conclu qu'elle est l'essence de la Sunnah, et nous basons cette croyance sur le commandement de "pratiquer l'invocation" ; cela doit indiquer qu'elle ne doit pas être limitée à un certain temps ou lieu, mais peut être pratiquée à tout moment et en tout lieu. À chaque instant, l'homme doit s'appuyer sur ses moments de souvenir et se débarrasser de son oubli inhérent afin que le premier gagne en force dans son esprit et reste fixé dans sa conscience. En d'autres termes, le souvenir de Dieu est louable quelles que soient les circonstances, tout comme l'oubli est blâmable quelles que soient les circonstances. Il est certain que la meilleure voie à suivre pour chacun d'entre nous est de chercher des directives dans le Livre saint et la Sunna. Les passages que le Coran contient au sujet de l'importance de l'invocation

et ses mises en garde contre l'oubli n'ont probablement pas besoin d'être citées pour être éclaircies, surtout pour des personnes comme vous. La Sunnah, à son tour, contient des passages qui ne sont pas moins clairs, mais il ne nous fera pas de mal de citer quelques-uns de ces hadiths, ainsi que certaines pratiques établies par les quatre écoles de droit, afin que nous connaissions la volonté du Législateur nous concernant, et que nous puissions agir selon elle, si Dieu le veut. Ibn Durays et Abu Yala⁸ ont rapporté sur l'autorité d'Abu Saïd al-Khudri :

Il vous incombe de craindre Dieu autant que possible, et de mentionner son nom à chaque arbre et pierre.

L'idée la plus importante ici est la généralisation du temps et du lieu en référence à la pratique de l'invocation. De même, l'Imam Ahmad dans son Musnad rapporte sur l'autorité d'Anas رضي الله عنه par une chaîne de transmission sans faille, que le Messager de Dieu صلى الله عليه وسلم, qu'il avait l'habitude, d'invoquer à chaque moment libre. Aïsha a rapporté la même tradition. Al-Alqama a transmis d'al-Dimiri que le Prophète صلى الله عليه وسلم invoquait Dieu en faisant ses ablutions, en discutant, en se tenant debout, en se couchant, en marchant, en montant à cheval, et ainsi de suite. Al-Nawawi relate quelque chose de similaire dans son commentaire sur Muslim, dont l'essentiel est que le Prophète صلى الله عليه وسلم constamment pratiqué l'invocation, quels que soient les circonstances ou le lieu. Quiconque recherche les avis juridiques des savants sur ce sujet trouvera suffisamment

8 d. 1131 CE.

de preuves indiquant un consensus unanime en faveur de cette invocation. Les maîtres Hanafi ont rapporté, selon le Nujum al-Muhtadin, que le Qadi Khan a dit :

L'invocation de Dieu, ainsi que les rassemblements irrégieux et dispersifs sont autorisés sur la place du marché, à condition que celui qui exerce la première activité se préoccupe de glorifier et de déclarer l'unicité de Dieu, et que les autres se préoccupent de leurs affaires mondaines.

Si vous réfléchissez - que Dieu ait pitié de vous - aux mots "rassemblements dispersés et irrégieux", vous constaterez que les Alaouites ne sont pas négligents au point d'appartenir à cette catégorie.

En fait, l'invocation a même été autorisée dans les bains chauds, l'endroit où l'on découvre ses parties intimes et où l'on se nettoie de ses souillures. Ceci est démontré dans un grand nombre de textes tels que :

Réciter le Coran à haute voix lorsqu'on est dans le bain est mal vu, mais il n'est pas mal vu de le faire à voix basse, de même qu'on peut y glorifier Dieu et y prononcer le témoignage de l'unité, même à voix haute.

D'autres déclarations de ce genre se trouvent chez les maîtres hanafi dans des ouvrages tels que la Fatawa al-Khaniyya, la Husamiyya, la Sirajiyya, la Mutalaffaz et la Jinas. L'auteur de la Nusra a également cité quelque chose de similaire. Si l'invocation est permise dans le bain, quel est le péché si les Alaouites invoquent dans la rue, par exemple ? Étant donné qu'une personne qui n'est pas habituée à entendre quelqu'un invoquer dans de tels endroits peut en être repoussée, il incombe néanmoins à l'homme impartial,

s'il veut juger les autres, de le faire selon la justice de Dieu et de Ses prophètes et non selon ce qu'il choisirait ou approuverait par lui-même. Il doit agir sans craindre l'homme qui approuve une chose et désapprouve toutes les autres possibilités. Pour cette raison, nous ne devons pas être concernés par ce que quelques-uns ont approuvé, mais nous devons nous limiter à choisir une des possibilités contenues dans la loi religieuse. Le devoir de tous ceux qui croient en Dieu et au Jour dernier est donc de ne pas chercher plus loin que ces textes, et d'agir conformément à leurs commandements en choisissant pour leur âme ce que Dieu choisit pour elle.

﴿ وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ وَلَا لِمُؤْمِنَةٍ إِذَا قَضَى اللَّهُ وَرَسُولُهُ أَمْرًا أَنْ يَكُونَ لَهُمُ الْخِيَرَةُ مِنْ أَمْرِهِمْ ﴾

Lorsqu'Allah et Son messager ordonnent quelque chose au croyant, qu'il soit homme ou femme, il n'est pas convenable qu'il choisisse lui-même dans ce domaine. [Al-Ahzab, 33:36]

Frère, malgré la noblesse de votre intention d'examiner cette question au moyen de textes et de déclarations de savants, peut-être ce que nous avons cité ici vous suffira-t-il, bien que ce ne soit qu'un résumé. Si vous avez besoin de plus de preuves - et le croyant a souvent besoin d'une augmentation de ce qui est bon - je dirai en outre que plus d'un chef religieux a clairement déclaré que l'invocation est autorisée même dans les toilettes. Nous mentionnons ceci pour vous faire rappeler que vous avez même envisagé de permettre

l'invocation dans la rue est quelque chose d'impensable. Le Qadi Iyad⁹ dans la conclusion de son Kitab al-Salat : dit :

Les écoles juridiques d'Abd Allah ibn Amr ibn al-Aas, Shafi'i, Malik et Ibn Bashir autorisent toutes l'invocation de Dieu le plus haut dans les toilettes, etc.

Elle est également indiquée dans le *Sama'Sahnun* d'Ibn Rushd¹⁰ et par Shaykh Muhammad al-Kattani¹¹ dans sa citation du traité de Burzuli sur l'explication des paroles de Dieu :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تَدْخُلُوا بُيُوتًا غَيْرَ بُيُوتِكُمْ حَتَّى تَسْتَأْنِسُوا وَتُسَلِّمُوا عَلَى أَهْلِهَا ﴾

Ô vous qui croyez, n'entrez pas dans les maisons autres que la vôtre sans demander la permission d'y entrer et sans saluer ceux qui s'y trouvent. [Al-Nur, 24:27]

La nature autorisée de l'invocation est également indiquée dans le Sunan al-Muhtadin [par Al-Mawwaq] comme suit : Al-Lakhami a dit : "Celui qui est sur le point de se soulager invoque Dieu avant d'entrer dans le lieu où il le fait.

Iyad [Qadi], parlant de la permission d'invoquer dans les toilettes, dit : "Certains ont dit qu'il est permis d'invoquer en se soulageant et ceux-ci incluent Malik, Nakha, et Abd Allah ibn Amr ibn al-As'.

9 d. 1149 CE.

10 Averroes; d. 1198 CE.

11 d. 1927 CE.

Il a également dit : "Ibn al-Qasim avait l'habitude de dire "Louange à Dieu !" s'il lui arrivait d'éternuer en urinant et tous les traités précédents l'ont également mentionné".

Vous pouvez demander : "Shaykh Khalil¹² n'a-t-il pas dit : "L'invocation de Dieu doit être évitée quand on est aux toilettes" ? Et il a en effet dit qu'il fallait s'en abstenir. À première vue, il semble que les paroles d'Ibn Abd al-Salam¹³ et de Khalil indiquent que ce que l'on doit s'abstenir de faire doit entrer dans la catégorie des interdits. Nous dirions que si l'on peut comprendre, d'après les paroles de ces hommes, que s'abstenir de quelque chose signifie que c'est interdit (*haram*), on peut également comprendre, d'après Ibn Rushd, Iyad et l'auteur du *Tiraz*¹⁴, que le sens de s'abstenir est que l'action doit être fortement découragée (*makruh*). C'est manifestement ce que signifient les écrits de Jazuli¹⁵ et de l'auteur du *Madkhal*¹⁶. Certains chefs religieux, dont Abu Abd Allah al-Hattab¹⁷, ont trouvé à redire à ceux qui ont compris le mot comme signifiant interdit. Il a dit : Ce n'est pas évident, car aucune des déclarations des sources antérieures ne s'accorde avec ce sens, et il n'a pas

12 d. 1365 CE.

13 d. 1262 CE.

14 Ahmad b. Muhammad b. al-Khajafi, d. 1659 CE.

15 d. 1465 CE.

16 Ibn al-Hajj al-Abdari, d. 1336 CE.

17 d. 1546 CE.

été déclaré comme signifiant ceci. Le sens de leurs mots doit être considéré comme "fortement déconseillé" et non "interdit", afin d'être en accord avec les sources antérieures.

En m'appuyant sur tous ces textes, mon but n'est pas de favoriser les écoles juridiques qui autorisent ou non l'invocation dans les toilettes, mais de démontrer, mon frère, que certains chefs religieux ont approuvé l'invocation même dans l'endroit considéré comme le pire et le plus impur de loin. Ainsi, s'il t'arrive de trouver quelqu'un qui invoque Dieu alors qu'il se trouve dans un tel endroit, ne considère pas cela comme étrange, ou ne le regarde pas comme un innovateur, car al-Shafi'i et Malik l'ont déclaré permis, et ils sont suffisamment de bons exemples de ceux qui s'accrochent au lien avec Dieu et à la Sunnah de Son Messager . Ce texte et d'autres encore déclarent sans aucun doute que les Alaouites ont été lésés par vos accusations, car ils ne sont pas allés, par imprudence, jusqu'aux limites extrêmes de ce qui est permis. Vous n'avez entendu aucun d'entre eux dire qu'il ne s'est pas abstenu d'invoquer même dans les toilettes ou dans d'autres circonstances aussi impures. Le plus que l'on puisse raconter des Alaouites est que si quelqu'un appelle l'un d'entre eux, il dit Allah et si celui-ci appelle quelqu'un, il dit Allah, et ainsi de suite. Quelqu'un pourrait dire que les Noms de Dieu sont trop élevés pour être utilisés comme un moyen d'accéder à quoi que ce soit en dehors du royaume de l'au-delà, et qu'il ne devrait pas être permis de les utiliser comme un moyen d'appeler quelqu'un ou d'attirer son attention. Cela serait correct, si ce n'est que

cette même chose est autorisée et même commandée dans la loi religieuse. Si l'on cherchait dans le domaine le plus évident des éléments qui corroborent ces arguments, on constaterait que ce que Dieu veut de nous en la matière est si clair qu'il s'agit presque d'un ordre de Sa part. Par exemple, il suffit de considérer l'appel à la prière. Comme vous le savez certainement, il a été établi comme un moyen de déclarer que les temps de prière sont arrivés, et comme une exhortation à tous d'accomplir leur devoir de prière. Il serait peut-être plus précis et plus approprié de dire : "Le temps de la prière est arrivé" ou "Le temps de la prière a commencé", ou quelque chose qui indique la même chose. Pourquoi, dans ce cas, récite-t-on l'ensemble du témoignage de foi et non pas simplement quelques mots qui le résument ? En outre, auriez-vous demandé pourquoi ces Noms de Dieu en sont venus à être utilisés comme instruments pour appeler les hommes à la prière ? Un exemple similaire est de dire "Gloire à Dieu !" pour informer le chef de la prière d'une erreur, ou pour l'informer de ce que la nécessité exige. Il est dit que les compagnons du Prophète ﷺ avaient l'habitude de se réveiller les uns les autres en disant : "Dieu est le plus grand !" Ceci est confirmé dans les deux recueils Sahih dans l'histoire de la vallée, où ils ont dormi après l'heure de la prière de l'aube, et le premier à se réveiller était Abu Bakr ؓ. 'Umar ؓ fut le quatrième à se réveiller, et il commença à crier "Dieu est le plus grand !" jusqu'à ce que le prophète ﷺ se réveille. Considérez - que Dieu ait pitié de vous ! - comment ils utilisaient des formes d'invocation pour se réveiller mutuellement de leur sommeil. C'est ainsi qu'ils agissaient en temps de guerre ou autre - en indiquant les choses en disant "Dieu est le plus grand".

Dans le récit de Khalil, Ibn Rushd a raconté quelque chose de similaire :

La vantardise est permise lors du tir de flèches, lors des cérémonies de baptême et dans le cri de guerre, mais le rappel de Dieu est meilleur.

De plus, Ibn Arafah¹⁸ a dit :

On peut se vanter lorsqu'on pense avoir touché la cible, mais invoquer Dieu est meilleur.

Considérez comment il a choisi d'utiliser l'invocation de Dieu comme un moyen d'annoncer qu'il a atteint son but. Ils ont choisi ainsi pour être en conformité avec la volonté de Dieu, qui a voulu que l'invocation soit faite en toute circonstance.

Comme il est probable que ce que nous avons présenté jusqu'ici n'est pas suffisant pour vous fournir une preuve assez claire concernant l'invocation, j'ai pensé citer quelques mots de hadiths, surtout en ce qui concerne la question d'invoquer Dieu, Puissant, quand on demande la permission d'entrer chez quelqu'un. Par ce moyen, notre noble frère peut trouver la réponse à la question qui l'a poussé à fouiller dans les textes de la loi religieuse. Parmi les Ahadiths qui sont très clairs sur le sujet, il y a le suivant : Le Prophète ﷺ a dit : *"Lorsque vous atteignez les portes de vos maisons, annoncez votre présence en invoquant Dieu."*

Ceci a été relaté par le distingué al-Sanusi¹⁹ dul' 'Aqa'id,

18 d. 1401 CE.

19 d. 1490 CE.

dans son livre Nusra al-Faqir en réponse à Abu al-Hasan al-Saghir. Cette pratique est d'autant plus soutenue par la majorité des exégètes coraniques, qui ont écrit sur la signification de demander la permission avant d'entrer en référence au passage du Coran :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تَدْخُلُوا بُيُوتًا غَيْرَ بُيُوتِكُمْ حَتَّى تَسْتَأْذِنُوا وَتُسَلِّمُوا عَلَىٰ أَهْلِهَا ﴾

Ô vous qui croyez n'entrez pas dans des maisons autres que la vôtre sans avoir demandé la permission et salué ceux qui s'y trouvent. [Al-Nur, 24:27].

Fakhr al-Din al-Razi, dans son Tafsir, après avoir parlé d'un certain nombre d'aspects de la demande de permission, dit: Akrama a dit que cela signifie déclarer "Dieu est le plus grand !" et "Gloire à Dieu !" et autres invocations de ce genre.

Nisaburi²⁰, dans son exégèse intitulée Gharib al-Qur'an a la même chose qu'al-Razi. Ibn Abu Shaybah, Tirmidhi, Ibn Abu Hatim, Ibn Mardawayh, et Tabarani rapportent tous l'autorité d'Abu Ayyub qui a dit :

J'ai dit : "Ô Messager d'Allah, parle-moi des paroles d'Allah",

﴿ حَتَّىٰ تَسْتَأْذِنُوا وَتُسَلِّمُوا عَلَىٰ أَهْلِهَا ﴾

(jusqu'à ce que vous demandiez la permission et saluer ceux qui sont à l'intérieur)

20 d.1328 CE.

La salutation, nous l'avons apprise, mais quelle est la forme de la demande de permission ? Il ﷺ a répondu : "Un homme doit dire : "Gloire à Dieu !" "Dieu est grand !" ou "Louange à Dieu !" et s'éclaircir la gorge, afin que les personnes à l'intérieur de la maison entendent.

Al-Suyuti a rapporté ce hadith dans son livre Al-Durr al-Manthur fi Tafsir al-Qur'an bi al-Ma'thur. Il ne fait aucun doute, parmi les chefs religieux, que l'invocation est préférable à l'appel, ou au fait de frapper bruyamment à la porte.

Frère, vous avez beau vous efforcer d'examiner ce que nous avons présenté de manière impartiale, vous devez réaliser que lorsque vous créez un fossé entre la Sunnah et nous-mêmes, cela nous rend coupables d'une forme d'innovation. C'est pourquoi nous nous sommes levés pour la combattre sans autre conscience ni connaissance que celle que Dieu nous a inspirée - Lui qui nous guide avec vous, Amen ! Avant de terminer cette lettre, une lettre qui, si Dieu le veut, contient des bénédictions pour vous et pour nous, je voudrais rapporter quelques Ahadith sur ce sujet. J'espère que vous leur accorderez l'attention qu'ils méritent, comme c'est votre habitude. Il y a deux Ahadith qui contiennent l'essence de tout ce que nous avons dit sur le devoir de se consacrer au souvenir de Dieu, Puissant et Glorieux, en tout temps et en tout lieu et de remplir chaque moment avec ce souvenir. La première est rapportée par l'Imam Ahmad, Abu Dawud, Ibn Abi al-Dunya, Nasai, et Ibn Habban. Dans les mots d'Abu Dawud : Le Prophète ﷺ a dit : " Quiconque s'assied dans un endroit et n'y invoque pas Allah, son assise est vaine et frivole aux yeux d'Allah. Là, Hafiz Abd al-Azim a dit le mot al-tira,

prononcé avec un 'i' court et un 'r' unique, signifie une faute et quelque chose que Dieu compte contre une personne. Le deuxième hadith provient d'Abu Dawud et d'al-Hakim, sur l'autorité d'Abu Hurayra رضي الله عنه. Il a dit : " Personne ne se lèvera d'un groupe dans une conversation où Allah n'a pas été mentionné, sauf qu'ils seront comme des cadavres d'ânes et se lamenteront de leur acte au jour du jugement dernier. Nous terminons ici notre lettre. Toute victoire est entre les mains de Celui vers qui nous retournerons, et avec qui est la demeure finale. Que la paix et les bénédictions soient sur notre seigneur Muhammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons. Louange à Dieu, Seigneur des mondes.

Le pur but concernant la connaissance du nom unique

Shaykh Ibn Ata Allah al-Iskandari

Trans.: Khalid Williams, 2012

Pg.24-36

Le nom d'Allah est le nom de l'Essence Suprême, qui est dotée des attributs de l'amour, de l'intelligence et de la sagesse.

La divinité, la seigneurie, l'unité, l'unicité et la plénitude, transcendantaleme^{nt} éloignées de la modalité et de la comparabilité, et trop saintes pour être englobées dans la connaissance par l'esprit humain. Allah : c'est le nom de Dieu, l'Unique, l'Éternel, le Vivant, le Soutenant, le Sublime, l'Infini, le Permanent, l'Intemporel, le Grand, le Transcendant, l'Absolu, l'Au-delà du Temps qui reste toujours Premier et Dernier, Manifesté à l'extérieur et Caché à l'intérieur, le Seul Possesseur de l'Être Véritable, l'Être Nécessaire. Tout autre être tire son existence de Lui, de sorte qu'il est inexistant en soi, et n'existe que par Celui qui lui donne l'existence. C'est le plus grand de tous les Noms, car il se réfère à l'Essence suprême, dans laquelle est synthétisée toute la perfection des Qualités divines. La perfection de l'Essence est la perfection de l'Être et sa présence intemporelle et éternelle, sans commencement ni fin. Il ne peut jamais cesser d'être ; Son Être est nécessaire, tout comme Son Éternité.

Les spécialistes ne s'accordent pas sur la question de savoir si ce Nom unique

est dérivé morphologiquement ou non. Cette question peut être abordée sous trois angles : celui du langage, celui de la sagesse, et celle de la gnose. Concernant la première perspective, celle de la langue, il y a deux opinions. Certains disent qu'il est dérivé morphologiquement et que l'on connaît la source de sa dérivation ; d'autres disent que l'on ne peut rien dire à ce sujet, mais qu'il faut prendre le nom tel qu'il est. Ce dernier groupe dit qu'il n'est pas permis de retracer la dérivation du Nom, car Dieu dit :

﴿لَهَاتَا تَعْلَاهُ سَمِيًّا﴾ qui peut être interprété de trois façons. Premièrement, "Connaissez-vous quelqu'un en dehors d'Allah qui s'appelle Allah ? Allah, ou un autre nom que celui qu'il s'est donné lui-même ? Deuxièmement, "Connaissez-vous quelqu'un qui mérite d'être décrit par des noms et des qualités aussi parfaits que Dieu le fait et l'est ?". Troisièmement, "Connaissez-vous un nom qui soit plus grand que ce Nom Suprême, ou imaginez-vous qu'il soit dérivé d'autre chose, comme le sont les noms humains ? Car rien ne Lui ressemble.

[Selon cette compréhension], le Nom fait référence à l'Essence de Dieu par laquelle toutes les Qualités existent ; il est comme le mot 'ilm, qui signifie simplement 'connaissance' et n'est pas dérivé d'autre chose. C'est un nom que Dieu Tout-Puissant a choisi pour Lui seul, par lequel Il décrit Son Essence, et auquel Il a donné la prééminence sur tous les autres Noms, de sorte qu'ils sont tous adjectifs pour lui et connectés à lui. Tous les autres Noms sont appelés "les Noms d'Allah", généralement connus par leur relation avec ce Nom unique : ils sont appelés "les Noms de l'Islam".

Allah ", et non " les noms d'Al-Sabur [le Tout-Patient] " ou " les noms d'Al-Ghaffar [le Tout-Pardonnant] " ou " les noms d'Al-Jabbar [l'Irrésistible] ". La conversion à l'islam exige également la mention de ce nom et d'aucun autre ; on ne peut pas dire la ilaha illa 'l-Ghaffar ["il n'y a pas d'autre dieu que le Tout-Pardonnant"], ou "le Miséricordieux", ou "l'Irrésistible" ; on ne peut dire que la ilaha illa Allah. Le Coran et les hadiths parlent également de cette manière, car c'est la façon la plus claire de se référer aux concepts de la divinité, et ne signifie rien d'autre. Il est reconnu comme remplissant cette fonction plus que tout autre nom, et transmet ce concept plus clairement et plus parfaitement, n'ayant besoin d'aucun autre nom pour le clarifier, alors que tous les autres Noms ne sont connus qu'en relation avec lui. Il a été mis de côté pour la parole, l'invocation et l'attachement, et n'est attribué à aucun être créé. Un poète a dit :

O toi qui, par tes recherches et tes études
Ont approché un secret au-dessus de toute
attribution, Prends le conseil de celui qui dit :
Ne permettre aucune ressemblance Pour le
Nom de Dieu, qui est unique Elle n'a pas
d'origine, et n'est partagée par personne. Il l'a
choisi pour Lui-même, et l'a gardé secret,
sans même le divulguer dans les autres
écritures.

Il en a fait le nom de sa propre essence, afin
que les autres Noms s'en émerveillent : Grâce
à eux, le nom est loué, et remercié pour les
bénédictions, et loué dans les discours.
Proclamez-le donc toujours, et ne lui
accordez aucun précédent,

Si vous êtes un homme de profondeur et d'étiquette. Ceux qui sont d'avis que le nom est effectivement dérivé morphologiquement disent qu'il est dérivé de cinq choses : adoration, salut, voilement, attachement et hauteur. Il est dit qu'il est dérivé de l'adoration [walah] dans le sens où son origine est ilah [dieu], et un dieu est quelque chose qui est adoré, et auprès duquel les besoins sont recherchés, et auprès duquel la protection est demandée dans les moments d'épreuve, et dont la grâce est espérée, et dont la justice est crainte. Ceci est basé sur la notion que le nom est dérivé de l'article défini al- qui a été ajouté à ilah pour impliquer la grandeur, pour faire al-ilah, "le Dieu" ; la lettre I a ensuite été enlevée, et les deux L ont été joints (le L de la grandeur se joignant au L de la glorification), pour faire Allah. Puisque Allah est le nom de Dieu, il implique walah [qui signifie à la fois "adoration" et "douleur"], soit dans le sens de l'extase et de la joie du serviteur, soit dans le sens de sa douleur et de sa crainte, lorsqu'il passe entre les deux états de contraction et d'expansion. Dans l'état de contraction, il ressent de la crainte et par conséquent de l'égarement ; et dans l'état d'expansion, il ressent de la proximité et par conséquent de la joie. Celui qui connaît son Seigneur se réfugie en Lui, l'appelle, l'adore et se détourne de tout ce qui n'est pas Lui, préférant Son contentement à son propre caprice. En ce qui concerne la dérivation du nom du concept de "voile", il est basé sur le mot lah, qui peut signifier "être voilé". Dieu est voilé aux hommes et caché à leurs yeux.

la vue dans ce monde. Celui qui connaît son Seigneur est conscient de Lui, et surveille sa propre âme, et sait qu'Il peut le voir bien qu'Il ne puisse être vu, et est timide face à Lui. Quant à la dérivation du nom à partir du concept de "hauteur", elle est également basée sur le mot lah : on dit que le soleil a lahat lorsqu'il atteint le zénith, son point le plus élevé. Ainsi, il a été dit :

Dieu est en haut [lah al-ilah], au plus haut des sommets ;

Il me suffit de savoir que mes actes s'élèvent jusqu'à Lui. En ce qui concerne la deuxième perspective, celle de la sagesse, il a été dit que le Tout-Puissant Réel a désigné ce nom unique - Allah - pour Lui seul, et a interdit à tout autre d'être nommé par ce nom, et a empêché les hommes de le revendiquer et de l'adopter, ou de se décrire les uns les autres par ce nom, en raison de la grandeur et de la magnificence de la divinité. Dieu dit :

﴿ اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ رَبُّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ ﴾

Dieu : il n'y a pas d'autre dieu que Lui, le Seigneur du trône puissant.

[Al-Naml, 27:26],

et:

﴿ أَلَيْسَ مَعَ اللَّهِ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴾

Y a-t-il un dieu avec Dieu ? Non, mais la plupart d'entre eux ne le savent pas. [Al-Naml, 27:61],

et:

﴿إِنَّكُمْ وَمَا تَعْبُدُونَ مِنْ دُونِ اللَّهِ حَصَبُ جَهَنَّمَ أَنْتُمْ لَهَا

وَأَمْرٌ دُونَ لَوْ كَانَ هُوَ لِآلِهَةٍ مَا وَرَدُوهَا^ص وَكُلٌّ فِيهَا خَالِدُونَ﴾

Certes, vous et ce que vous serviez en dehors de Dieu, c'est un combustible pour la géhenne ; vous y descendrez". Si ces gens avaient été des dieux, ils n'y seraient jamais descendus ; mais chacun d'eux y demeurera éternellement. [Al-Anbiya, 21:98-99],

et:

﴿قَعَالَى اللَّهُ الْمَلِكُ الْحَقُّ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ رَبُّ الْعَرْشِ الْكَرِيمِ وَمَنْ يَدْعُ مَعَ

اللَّهِ إِلَهًا آخَرَ لَا بُرْهَانَ لَهُ بِهِ فَإِنَّمَا حِسَابُهُ عِنْدَ رَبِّهِ إِنَّهُ لَا يُفْلِحُ الْكَافِرُونَ﴾

Alors haut exalté soit Dieu, le Roi, le Vrai ! Il n'y a pas d'autre dieu que Lui ? le Seigneur du noble Trône. Et quiconque invoque avec Dieu un autre dieu dont il n'a pas la preuve, son compte est avec son Seigneur. ne prospéreront pas [Al-Mu'minun, 23:116-117].

Un hadith authentique dit : "Dieu Tout-Puissant dit : "L'orgueil est Mon vêtement et la grandeur est Mon manteau ; et celui qui Me défie dans l'un ou l'autre, Je le détruirai²¹", c'est-à-dire que Je l'enverrai en Enfer. Le Nom Divin exprime Ce vers quoi les cœurs se tournent dans une dévotion sincère, et Ce vers quoi les gens se tournent,

21 Relaté par Ahmad, Abu Dawud, Ibn Majah and Ibn al-Najjar par l'autorité d'Ibn al-'Abbas رضي الله عنه, et al-Hakim et par l'autorité d'Abu Hurayra رضي الله عنه, dont le libellé est repris ici.

les corps et les membres se tournent dans une sincère humilité d'adoration. Il est l'Être Absolu Nécessaire, et le vrai Réel, et tout ce qui est en dehors de Lui est

périssable, inexistant et faux. Le Prophète ﷺ a dit que "la chose la plus vraie qu'un poète ait dite était les mots de Labid : "En vérité, tout ce qui est en dehors de Dieu n'est rien"".²²

En ce qui concerne maintenant la troisième perspective, celle de la gnose, il a été dit que le Réel a choisi ce Nom - Allah - pour trois raisons :

Premièrement, pour lui-même, puisqu'il est unique et n'est partagé par personne, ni métaphoriquement ni littéralement, en raison des mystères, sagesses et significations qu'il incarne, et en raison de l'unicité et de la gloire qu'il implique.

Ensuite, en raison des significations subtiles et des qualités nobles qu'il synthétise. D'autres noms ont une ou deux significations, comme Créateur, Faiseur, Concepteur, Débutant, Cause, et ainsi de suite, qui ont tous le même sens, même si chaque Nom a quelque chose qui le distingue des autres. Considérez également des noms tels que Provider, Giver of Blessings, Kind, Giver of Grace, Generous et Munificent, qui ont tous essentiellement la même signification. Tous les autres noms et qualités peuvent partager des significations communes avec d'autres, ou être uniques, mais n'ont qu'une seule signification. Le nom d'Allah, cependant, a des significations au-delà de tout compte et de toute limite, et tous les autres noms se réfèrent finalement à lui et agissent comme des adjectifs pour lui, et sont définis par lui, alors qu'il n'est défini par rien d'autre que l'Essence.

22 Relaté par al-Bukhari et Muslim sur ordre de Abu Hurayra ﷺ.

Troisièmement, parce qu'il se distingue par des mystères qui ne sont présents dans aucun des autres Noms. La Grâce, la Gloire, les Noms et les Qualités de Dieu sont tous d'une immense vertu, mais ce Nom unique possède une distinction parfaite supplémentaire qui le distingue de tous les autres. De même que, bien que la Torah, l'Évangile, les Psaumes et le Coran soient tous la Parole de Dieu, Il a choisi le Coran et l'a mis à part de tous les autres, Il a également choisi ce Nom parmi tous ses Noms pour une distinction et une gloire particulières.

Une distinction spéciale du nom est qu'il est parfait dans ses lettres, complet dans sa signification, unique dans ses mystères et singulier dans sa qualité. À l'origine, il s'agit d'Allah ; si l'on supprime l'initiale alif, il reste lam-lam-ha, qui s'écrit lillah, "à Dieu". Si l'on enlève ensuite le premier lam, il reste lam-ha, qui s'écrit lahu, "à Lui". Enfin, si l'on enlève le deuxième lam, on obtient la lettre ha, qui désigne le pronom de la troisième personne hu, "Il". Ainsi, chaque lettre du Nom a une signification complète et une distinction parfaite, et sa signification ne change pas. Lorsque les lettres sont séparées, aucun avantage n'est perdu, ni aucune sagesse enlevée, et chaque mot successif a une signification étrange et merveilleuse qui lui est propre. La signification de ces mots et de leurs lettres sera expliquée à la fin de cette section, si Dieu le veut.

Les autres Noms ne sont pas comme cela, car si leurs lettres sont enlevées ou séparées, leurs significations changent et ils sont annulés et gâchés, et ne donnent plus aucun bénéfice. Ceci montre comment ce Nom est universel et parfait, à la fois en général et en détail. La suppression, la séparation ou l'isolement

de ses lettres n'affecte pas ses significations et n'efface aucun de ses mystères ; ses parties ne sont pas inférieures à sa somme. Sachez que les plus beaux Noms sont au nombre de mille, dont trois cents dans la Torah, trois cents dans l'Évangile, trois cents dans les Psaumes, un dans les Écritures d'Abraham, et quatre-vingt-dix-neuf dans le Coran. Or, les significations de tous ces Noms sont synthétisées dans les quatre-vingt-dix-neuf Noms du Coran, qui les englobent et contiennent toutes leurs vertus, leurs mystères et leurs trésors ; et de tous les Noms de toutes les écritures, le premier d'entre eux est : Allah. C'est pourquoi ce Nom est le plus fréquemment prononcé par les gens lorsqu'ils vaquent à leurs occupations : qu'il s'agisse d'une parole, d'un acte ou de toute autre chose, il doit être commencé par le Nom Allah. Dieu dit :

﴿ وَقَالَ امْكُوا فِيهَا بِسْمِ اللَّهِ مَجْرَاهَا وَمُرْسَاهَا إِنَّ رَبِّي لَغَفُورٌ رَحِيمٌ ﴾

Et [Noé] dit : "Embarquez-y ; c'est au nom d'Allah qu'il est dirigé et ancré. En effet, mon Seigneur est Pardonneur et Miséricordieux. [Hud, 11:41],

﴿ يَسْأَلُونَكَ مَاذَا أَحَدَلَهُمْ قُلْ أَحَدَلْتُكُمْ الطَّيِّبَاتُ وَمَا عَلَّمْتُم مِّنَ الْجَوَارِحِ مُكَلِّبِينَ تُعَلِّمُونَهُنَّ مِمَّا عَلَّمَكُمُ اللَّهُ فَكُلُوا مِمَّا أَمْسَكْنَ عَلَيْكُمْ وَاذْكُرُوا اسْمَ اللَّهِ عَلَيْهِ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ شَدِيدُ الْعِقَابِ ﴾

Ils te demandent, [ô Muhammad], ce qui leur a été rendu licite. Dis : "Sont licites pour vous les bonnes nourritures et le gibier que vous avez formé.

des animaux de chasse que vous dressez comme Allah vous l'a enseigné. Mangez donc de ce qu'ils capturent pour vous, mentionnez le nom d'Allah dessus et craignez Allah." En effet, Allah est prompt à rendre compte [Al-Ma'ida, 5:4],

﴿ فَكُلُوا مِمَّا ذَكَرَ اسْمُ اللَّهِ عَلَيْهِ إِنْ كُنْتُمْ بِآيَاتِهِ مُؤْمِنِينَ ﴾

Mangez donc de cette [viande] sur laquelle le nom d'Allah a été mentionné, si vous êtes croyants en Ses versets. [Al-An'am, 6: 118],

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اذْكُرُوا اللَّهَ ذِكْرًا كَثِيرًا ﴾

Ô vous qui croyez, évoquez Allah de façon abondante. [Al-Ahzaab, 33:41]

﴿ اتْلُ مَا أُوحِيَ إِلَيْكَ مِنَ الْكِتَابِ وَأَقِمِ الصَّلَاةَ إِنْ الصَّلَاةَ تَنَهَى عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ وَلَذِكْرُ اللَّهِ أَكْبَرُ وَاللَّهُ يَعْلَمُ مَا تَصْنَعُونَ ﴾

Récite, [ô Muhammad], ce qui t'a été révélé du Livre et instaure la prière. En effet, la prière interdit l'immoralité et les mauvaises actions, et le rappel d'Allah est plus grand. Et Allah sait ce que vous faites [Al-Ankabut, 29:45].

Tout ceci est un encouragement à invoquer le nom divin.

* * * * *

[PAGES 97-123]

Le Messager de Dieu ﷺ a dit: Ceux qui sont uniques

seront les premiers. Ils demandèrent : "Qui sont les uniques, ô Messager de Dieu ?" Il répondit : "Ceux qui invoquent souvent Dieu, qu'ils soient hommes ou femmes."²³ Il ﷺ nous a également dit:

Si quelqu'un m'invoque au point de ne pas avoir le temps de me demander, je lui donnerai plus que je ne donne à

ceux qui me demandent. Il ﷺ a également dit : *'Les actes les plus forts sont au nombre de trois: l'honnêteté envers soi-même, l'aide financière à son frère, et le souvenir de*

Dieu tout puissant.' Il ﷺ a aussi dit: *'Un homme ne peut accomplir aucune action plus susceptible de le sauver du châtiement de Dieu que le rappel de Dieu.'* Al-Hasan

demanda au messager de Dieu ﷺ à propos de la meilleure des actions, Il ﷺ répondit *'qu'au moment de mourir ta langue soit humide du souvenir de Dieu'*

Voyez donc, que Dieu vous accorde le succès, comment ce Nom - Allah, le Nom de Dieu - est le meilleur de tous les actes d'adoration. C'est parce que Dieu a prescrit des temps et des quantités spécifiques pour tous les autres actes, mais n'a prescrit aucun temps ou quantité spécifique pour ce Nom, mais nous a simplement encouragés à l'invoquer souvent, en disant :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا لَقِيتُمْ فِئَةً فَاثْبُتُوا وَاذْكُرُوا اللَّهَ كَثِيرًا لَّعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴾

Ô vous qui avez cru, lorsque vous rencontrez une compagnie [des forces ennemies], tenez bon et souvenez-vous d'Allah afin que vous puissiez réussir [Al-Anfal, 8:45]

﴿ فَإِذَا قَضَيْتُمْ مَنَاسِكَكُمْ فَاذْكُرُوا اللَّهَ كَذِكْرِكُمْ آبَاءَكُمْ أَوْ أَشَدَّ ذِكْرًا فَمِنَ النَّاسِ مَنْ يَقُولُ رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا وَمَا لَهُ فِي الْآخِرَةِ مِنْ خَلَاقٍ ﴾

23 Mentionné par Muslim et Ahmad par autorité d'Abu Hurayra رضي الله عنه.

Et quand vous aurez accompli vos rites, rappelez-vous d'Allah comme vous vous rappelez de vos pères ou avec un souvenir plus grand. Et parmi les gens, il y a celui qui dit : "Notre Seigneur, donne-nous dans ce monde", et il n'aura pas de part dans l'au-delà. [Al-Baqarah, 2: 200].

* * * * *

Nous avons parlé de ce Nom à la lumière de ce qui a été enseigné à son sujet, et de la compréhension que Dieu en a inspirée. Vous devez savoir que le but de tout cela est d'encourager à invoquer ce Nom, et à l'invoquer plus souvent que toute autre chose, à cause de l'amour que Dieu lui porte, de l'importance considérable qu'il a à ses yeux, et de la vertu et de la noblesse particulières qu'il a attribuées à son invocation au-dessus de toutes les autres. Le but est de provoquer la méditation de ses mystères, afin que ses lumières resplendissantes éclairent le cœur et le corps, et que la gnose et l'amour de celui qui l'invoque soient renforcés, et qu'il se rapproche toujours plus de Dieu. Le signe de l'amour est l'invocation fréquente du Bien-Aimé ; le signe de l'accroissement est l'offrande fréquente de remerciements à Lui ; le signe de la grâce est l'obéissance à Ses commandements et à Ses interdictions ; et le signe du contentement est l'offrande d'adoration à Lui aux moments appropriés, et la préférence du bien au mal. Un poète a dit à ce sujet :

Répète-moi la mention de Ses Noms,
Et polis les cœurs avec Sa lumière et Son
éclat, Et remplis les verres pour les âmes,
Car elles aspirent à boire.

Un nom à partir duquel l'univers a pris sa lumière,
 sur la terre, la mer et le ciel ;
 Les esprits des hommes sont éblouis par ses
 qualités,
 Les cœurs des hommes sont éclairés par sa
 lumière. Lorsque sa majesté est révélée aux cœurs,
 Ils ressentent le mystère de sa gloire et de son
 éclat. Le cœur des justes se réjouit d'être près d'elle ;
 Il les emmène jusqu'à ses plus hauts sommets.
 La répétition de son nom

C'est la plus chère de Ses bénédictions pour les
 gnostiques.

L'une des qualités particulières de ce nom unique est que
 chaque mot de la sourate Al-Ikhlâs a sa propre allusion
 spéciale et sa signification merveilleuse, qui transmet le
 mystère, la connaissance et la perspicacité spirituelle.

﴿قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ ۝ اللَّهُ الصَّمَدُ ۝ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ۝ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ ۝﴾

*Dis : Il est Dieu, ALLAH Unique. [ALLAH, le Seul à être
 imploré pour ce que nous désirons. [Il n'a ni engendré, ni
 été engendré. [Il n'y a pas d'égal à Lui [] [Al-Ikhlâs,
 112: 1-4]*

Observez : (dis) fait allusion à un commandement,
 (Il) à une affirmation de Son Être, (Allah) au Nom de
 Dieu, (Un) à Son Unicité, (Allah) à l'invocation du Nom
 Unique de l'Unicité Divine, (l'Autosuffisant) [Al-Samad]
 à la transcendance de l'Essence au-delà de l'âme
 humaine, (Il n'a pas engendré) à Sa transcendance
 parfaite au-delà de tout autre que Lui, (ni été engendré) à
 Son éternité, intemporalité

Ce nom est appelé "Nom unique" parce qu'il est répété et qu'il est seul entre l'autre nom ["Il", "Huwa"] et le nom de "l'Autosuffisant" [Al-Samad].

Ce nom est appelé le "nom unique" en raison de la façon dont il est répété et dont il se tient seul entre l'autre nom ["Il", Huwa] et le nom "l'Autosuffisant" [Al-Samad] ; le Vrai Tout-Puissant a choisi ce deuxième nom et l'a rendu unique, et l'a répété pour qu'il soit répété par d'autres. Il l'a également choisi comme nom pour l'Essence divine ; par le biais de ce nom, l'Essence a été révélée et a reçu une mention et une renommée dans l'existence. Il dit :

﴿قُلِ اللَّهُ تَدْرَهُمْ فِي خَوَاطِرِهِمْ يَلْعَبُونَ﴾

Dis : Allah, laisse-les donc à leurs vaines paroles à leurs propos futiles [Al-An'am, 6:91].

et:

﴿وَهُوَ اللَّهُ فِي السَّمَاوَاتِ وَفِي الْأَرْضِ﴾

Il est ALLAH dans les cieux et sur la terre [Al-An'am, 6:3];

c'est-à-dire qu'Il est adoré, invoqué, loué et remercié, et que toutes les créatures sont sous Son commandement et Son interdiction. Il connaît la trahison de l'œil et ce que cache le cœur, et rien dans l'univers ne lui échappe. De même, en ce qui concerne la phrase Allahu Akbar, il existe cinq perspectives :

Premièrement, cela signifie que le souvenir que Dieu a de Lui-même

et de Son Unicité, Sa Magnificence et Sa Gloire sont plus grandes et plus puissantes que le souvenir de Ses pauvres et faibles créatures et leur déclaration de Son Unicité ; car Il est Toujours-Riche, Tout-Plaisant. Deuxièmement, l'invocation de ce Nom est plus grande que l'invocation de tout autre Nom.

Troisièmement, le souvenir que Dieu a de Son serviteur dans la pré-éternité, avant qu'il n'existe, est plus grand et plus puissant que le souvenir que le serviteur a de Dieu maintenant, et plus tôt, plus vieux, plus complet, plus brillant, plus élevé, plus noble et plus gentil. Dieu dit :

﴿وَلَذِكْرُ اللَّهِ أَكْبَرُ﴾

Et le souvenir de Dieu est plus grand [Al-Ankabut, 29: 45].

Quatrièmement, le souvenir de Dieu dans la prière est meilleur et plus grand que le souvenir de lui en dehors de la prière ; et être témoin de l'objet du souvenir dans la prière est plus puissant, plus grand et plus parfait que la prière elle-même.

Cinquièmement, le fait que Dieu se souvienne de vous par ces multiples bienfaits et bienfaits, et la faveur qu'il vous fait en vous appelant à lui obéir, est plus grand que le fait que vous vous souveniez de lui en les reconnaissant, puisque vous ne pouvez pas le remercier comme il doit être remercié. C'est pourquoi notre Prophète ﷺ a dit : "Je ne peux pas te louer ; tu es comme tu t'es loué toi-même"¹⁴,

24-Mentionné par Muslim et les quatre Sunan qui font autorité sur'Aisha 

il était insurpassable par ses connaissances, son statut et sa gnose, il ﷺ a confessé son incapacité à louer Dieu.

De plus, après l'affirmation de l'unicité de Dieu, il n'y a rien de plus grand que la prière, c'est pourquoi elle est le deuxième pilier de l'Islam, selon les paroles du

Prophète : *L'Islam est construit sur cinq piliers: Déclarer l'unicité de Dieu, la prière...*²⁵ Le début de la prière est annoncé par Allahu Akbar, et seul ce Nom Divin fera l'affaire, et aucun autre ; le Prophète ﷺ a dit : *"Il est consacré par le takbir"*. Ce Nom est également mentionné dans l'appel à la prière, et dans chaque takbir de la prière. L'invocation de ce Nom est donc meilleure que toute autre forme de culte, et est plus proche du discours intime que la prière ou toute autre forme de culte. Un hadith nous dit que Dieu Tout-Puissant dit : *"Je suis le compagnon de celui qui se souvient de Moi"*. Il dit également : *"Je suis ce que Mon serviteur pense de Moi, et Je suis avec lui quand il se souvient de Moi. Quand il se souvient de Moi pour lui-même, Je me souviens de lui pour Moi-même. Lorsqu'il se souvient de Moi seul, Je me souviens de lui seul. Lorsqu'il se souvient de Moi dans un groupe, Je me souviens de lui dans un meilleur groupe"*²⁶, et Dieu dit:

﴿فَاذْكُرُونِي أَذْكَرَكُمُ﴾

*Souviens-toi de moi, je
me souviendrai de
toi [Al-Baqarah, 2:152].*

25-Mentionné par al-Bukhari, Muslim, Ahmad, al-Tirmidhi et al-Nasaï sous l'autorité

de 'Umar ؓ.

26 Mentionné par Muslim.

La preuve que l'invocation est meilleure que la prière se trouve dans le même verset susmentionné. Dieu dit :

﴿إِنَّ الصَّلَاةَ تَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ﴾

La prière préserve de l'iniquité et de l'abomination [Al-'Ankabut, 29:45],

Mais le souvenir de Dieu est plus grand que cela, et plus grand que toute autre forme d'adoration, car Dieu dit :

﴿وَلَذِكْرُ اللَّهِ أَكْبَرُ﴾

Et le souvenir de Dieu est plus grand [Al-'Ankabut, 29:45].

En outre, le Prophète ﷺ ne vous informerai-je pas de la meilleure de vos actions, de la plus haute et de la plus pure aux yeux de votre Maître, une action qui vaut mieux que de donner de l'or et de l'argent, et mieux que de rencontrer vos ennemis dans la bataille, de leur frapper le cou et de vous faire frapper le cou par eux ? Ils répondirent: "Dis-nous". Il ﷺ dit "le souvenir de Dieu"²⁷ ﷺ également, comme rapporté par Mu'adh ibn Jabal ؓ: *Le fils de l'homme ne peut accomplir aucune action plus susceptible de le sauver du châtement de Dieu que le souvenir de Dieu*".

Pour que Dieu se souvienne de ses serviteurs, cela veut dire que lorsqu'ils invoquent

27 Mentionné par al-Tirmidhi, Ibn Majah and al-Hakim sous l'autorité de Abu Hurayra ؓ.

Son Unicité, il leur rappelle le Paradis et bien d'autres choses encore, comme Il le dit :

﴿فَأَنبَأَهُمُ اللَّهُ بِمَا قَالُوا جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ﴾

Dieu les a récompensés, à cause de ce qu'ils ont dit, par des jardins sous lesquels coulent des rivières [Al-Ma'idah, 5:85].

Lorsqu'ils l'invoquent avec son Nom unique - Allah - et l'appellent avec sincérité, Il leur répond, comme Il le dit :

﴿وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِي عَنِّي فَابْنِي قَرِيبٌ﴾

Si mes serviteurs t'interrogent sur moi, alors je suis tout proche [Al-Baqarah, 2:186].

Lorsqu'ils l'invoquent avec gratitude, Il les augmente, comme Il le dit:

﴿لَئِنْ شَكَرْتُمْ لَأَزِيدَنَّكُمْ﴾

Si vous Me remerciez, Je vais sûrement vous augmenter [mes bienfaits] [Ibrahim, 14:7].

Chaque fois qu'un serviteur se souvient de Lui, Il se souvient en retour du serviteur d'une manière compensatoire. Lorsque le gnostique se souvient de Lui avec sa gnose, Il se souvient du gnostique en levant le voile pour qu'il puisse Le voir. Quand le croyant se souvient de Lui par sa foi, Il se souvient du croyant par sa miséricorde et son bon plaisir. Quand le repentant se souvient de Lui par le repentir, Il se souvient

le repentir en l'acceptant et en le pardonnant. Lorsque le pécheur se souvient de Lui en confessant son péché, Il se souvient du pécheur en le cachant et en le supportant. Lorsque le méchant se souvient de Lui par la méchanceté et l'insouciance, Il se souvient du méchant par le châtement et le rejet. Lorsque le mécréant se souvient de Lui par son incrédulité et son insolence, Il se souvient du mécréant par un châtement et une réquisition. Il élève ceux qui le louent, rectifie ceux qui le glorifient, aide ceux qui le louent, pardonne ceux qui demandent son pardon et accepte ceux qui reviennent à lui. Tous les états par lesquels passe le serviteur peuvent être résumés par quatre états : il est obéissant, auquel cas Dieu se souvient de lui en lui permettant de voir le bienfait de la grâce qui lui a permis d'être obéissant ; ou il est désobéissant, auquel cas Il se souvient de lui en le cachant et en le guidant vers le repentir ; ou il bénéficie d'un bienfait, auquel cas Il se souvient de lui en lui inspirant de la gratitude ; ou encore il subit une épreuve, auquel cas Il se souvient de lui en lui inspirant de la patience.

Le souvenir de Dieu produit cinq choses : le bon plaisir de Dieu, l'adoucissement du cœur, l'accroissement de la bonté, la protection contre Satan et l'abstinence de péché. Ceux qui se souviennent de Lui ne le font que parce qu'Il se souvient d'eux ; ceux qui Le connaissent ne le font que parce qu'Il se révèle à eux ; ceux qui déclarent Son Unicité ne le font que parce qu'Il le leur enseigne ; ceux qui Lui obéissent ne le font que parce qu'Il leur fait grâce ; ceux qui L'aiment ne le font que parce qu'Il leur fait plaisir.

ils le font parce qu'Il choisit de les aimer ; ceux qui Lui désobéissent le font uniquement parce qu'Il les abandonne. Chaque bénédiction est Son cadeau, et chaque épreuve est le destin qu'Il a décrété ; et toutes choses s'accomplissent en temps voulu.

Dans le tawhid et l'invocation du tawhid, les gens sont divisés en trois catégories. Tout d'abord, il y a les masses, ou ceux qui sont au stade initial : les leurs dans le tawhid de la langue, par lequel ils prononcent et invoquent, avec foi et sincérité, le témoignage du tawhid : "Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu, et Muhammad est le Messager de Dieu". C'est la capitulation [islam]. Ensuite, il y a l'élite, ou ceux qui se trouvent au stade intermédiaire : leur tawhid est celui du cœur, auquel ils adhèrent avec foi et sincérité. C'est la foi [iman]. Enfin, il y a l'élite la plus intime : son tawhid est celui de l'intellect, dont il est certain, ou dont il est le témoin direct. C'est l'excellence spirituelle [ihsan].

Il y a donc trois stations pour ceux qui invoquent : l'invocation de la langue, qui est l'invocation des masses ; l'invocation du cœur, qui est l'invocation de l'élite spirituelle ; et l'invocation de l'esprit, qui est l'invocation de l'élite la plus intime et des gnostiques, qui dans leur extinction [fana] ne sont pas conscients de leur propre invocation et ne connaissent que Celui qui se souvient d'eux et les bénit.

Celui qui invoque ce Nom Unique - Allah - passe par plusieurs états : l'état de passion et d'extinction [fana], l'état de vie et de subsistance [baqa], et l'état de félicité et de contentement [rida].

Le premier état, celui de la passion et de l'extinction, est expérimenté par celui qui invoque ce Nom seul et aucun autre au début, en en faisant son confident, et en soulignant la dernière lettre ha de celui-ci lorsqu'il l'invoque. Celui qui fait cela constamment sera effacé à l'extérieur et effacé à l'intérieur. À l'extérieur, il apparaîtra comme un fou, hors de lui par la passion, et personne ne l'acceptera, et tous l'éviteront à cause de la passion qui caractérise son apparence extérieure, et du secret du Nom qu'il invoque. La qualité de divinité n'est pas une qualité que l'on peut partager, et les gens sont troublés par celui qui l'invoque, de sorte qu'il devient semblable à ceux dont Dieu dit :

﴿فَلَا أَنْسَابَ بَيْنَهُمْ يَوْمَئِذٍ وَلَا يَسْأَلُونَ﴾

Il n'y a plus de parenté entre eux, ils ne s'interrogent plus les uns les autres
[Al-Mu'minun, 23:101].

À l'intérieur, il est virtuellement mort et éteint, à cause du calme de son essence et de ses qualités, et de la façon dont il a renoncé à ses habitudes et à ses choses familières, et de la soumission de son corps et de la piété de son cœur. Dieu dit de cela :

﴿إِنَّا سَنُلْقِي عَلَيْكَ قَوْلًا ثَقِيلًا﴾

Nous vous chargerons d'un mot de poids considérable.
[Al-Muzammil, 73:5],

et:

﴿وَرَى الْأَرْضَ هَامِدَةً فَاذَا أَنْزَلْنَا عَلَيْهَا الْمَاءَ اهْتَزَّتْ وَرَبَتْ وَأَنْبَتَتْ
مِنْ كُلِّ مَرْوَجٍ بَهِيحٍ﴾

Tu vois la terre noircie, puis, lorsque Nous faisons descendre de l'eau sur elle, elle frémit, se gonfle et produit des herbes de toutes sortes. [Al-Hajj, 22:5].

Le second état, celui de la vie et de la subsistance, est expérimenté par celui qui invoque ce Nom lorsqu'il maîtrise l'invocation et s'y habitue, de sorte que ses qualités et ses traces sont effacées, et que l'esprit de contentement est insufflé en lui après la mort de sa volonté et de son désir. Il s'éteint à ses désirs et passions habituels, se défait de tous ses attributs blâmables, et passe de l'état de passion et d'extinction à l'état de vie et de subsistance. Il développe une présence puissante et impressionnante, et toutes les choses contingentes en viennent à le craindre et à le louer, à s'humilier devant lui et à rechercher ses bénédictions. Le troisième état, celui de la félicité et du contentement, est expérimenté par celui qui invoque ce Nom lorsqu'il loue le commandement de Dieu, éprouve de la compassion pour les créatures de Dieu, n'a pas de prétentions orgueilleuses sur la religion de Dieu, s'étend au-delà de lui-même par Dieu et pour Dieu, réalise l'étendue de la miséricorde de Dieu, n'est plus affecté par les créations de Dieu, et n'est plus sous l'emprise de qui que ce soit ou de quoi que ce soit, par la permission de Dieu. Lorsqu'il atteint ce point, il passe de l'état de vie et de subsistance à l'état de béatitude et de contentement, et vit une vie de béatitude et de bonheur perpétuels ; une vie qui est saine et paisible,

non souillée par la turpitude ou le changement. Il acquiert la maîtrise de son propre état et obtient la sécurité, la tranquillité et la stabilité. Il devient, pour son prochain, comme une pluie abondante : partout où il va, les choses fleurissent, poussent et sont nourries. Il atteint la félicité et le contentement en Dieu, et Dieu est satisfait de lui. Dieu dit :

﴿ثُمَّ أَنفَسْنَا لَهُ خَلْقًا آخَرَ فَبَارَكْ اللَّهُ أَحْسَنَ الْخَالِقِينَ﴾

Par la suite, Nous l'avons produit comme une autre créature. Béni soit donc Dieu, le plus beau des créateurs).
[Al-Mu'minun, 23:14].

Comme l'a dit le poète :

J'ai crié ma passion pour Toi quand je t'ai invoqué,
Car Ta mention fait gémir et mourir d'ardeur un
homme. Celui qui ne perd pas l'esprit dans son désir
d'amour,
sur ma parole, vit une vie misérable. Qu'est-ce que le
souvenir ? C'est perdre de vue
du souvenir par la passion pour le Souvenir. Celui qui
est sain d'esprit n'a pas de véritable souvenir ;
Celui qui va au-delà de son souvenir, va vers le haut.

Sachez que se souvenir signifie passer de l'insouciance au témoignage par la peur, l'amour ardent, le désir ardent et l'abandon. La réalité du souvenir est d'être fixé uniquement sur le Souvenir sans être conscient de son propre souvenir, et de s'éteindre dans l'acte de témoigner sans être conscient de son propre témoignage, mais seulement du Sien ; ainsi on voit le Réel, par le Réel, et Dieu est l'Invocateur et l'Invoqué.

Dans la mesure où le souvenir est prononcé par la langue du serviteur, le serviteur est celui qui se souvient ; dans la mesure où c'est Lui qui le facilite et permet qu'il sorte de la langue du serviteur, Il est Celui qui se souvient de Son serviteur et facilite son souvenir ; dans la mesure où c'est Lui qui inspire la pensée pour commencer, Il est Celui qui se souvient sur la langue de Son serviteur. Le *hadith* authentique nous dit que Dieu dit : "*Je deviens son ouïe par laquelle il entend, sa vue par laquelle il voit, sa langue par laquelle il parle...*"²⁸ ; et un autre récit dit : "*Je deviens son ouïe, sa vue, sa langue, sa main et son aide*". Il existe plusieurs formes et types d'invocation, mais l'Invoqué est Un, Indivisible et Infini. Les gens de l'invocation sont les bien-aimés du Réel, à cause de ce que l'invocation produit en eux. L'invocation est de trois catégories : forte, silencieuse et vraie. L'invocation forte est pour les débutants. Elle est prononcée par la langue et consiste en des expressions de gratitude, de louange et de magnification de bénédictions, de faveurs et d'alliances. Chaque occurrence de cette invocation vaut entre dix et soixante-dix bonnes actions. L'invocation silencieuse, intérieure, est réservée aux personnes de sainteté [wilaya]. Elle est prononcée secrètement dans le cœur lorsque l'on s'est libéré de sa faiblesse et que l'on parvient à subsister dans un état de témoignage constant de la Présence. Chaque occurrence de cette invocation vaut entre soixante-dix et sept cents bonnes actions.

28 Mentionné par al-Bukhari sous l'autorité de Abu Hurayra ﷺ.

L'invocation véritable et parfaite est réservée à ceux qui sont au bout du Chemin. C'est l'invocation par l'esprit de la Présence omniprésente du Réel auprès du serviteur après que celui-ci ait cessé de voir sa propre invocation, tout en subsistant dans sa forme et sa vie extérieures. Un exemple de cette invocation vaut entre sept cents et un nombre infini de bonnes actions. C'est parce que l'état de témoin est une extinction sans plaisir. L'esprit invoque l'Essence, le cœur invoque les Qualités, et la langue effectue une invocation habituelle et extérieure. Si l'invocation de l'esprit est opérationnelle, alors le cœur cesse d'invoquer ; c'est l'invocation de la crainte de l'Essence, qui signale que l'on a atteint le niveau d'extinction et de proximité. Si l'invocation du cœur est active, la langue se tait et cesse d'invoquer ; c'est l'invocation des bénédictions et des bienfaits des Qualités, qui signale qu'il reste un reste de soi et que l'extinction n'a pas encore été atteinte, et que l'on n'a pas encore été accepté. Si l'invocation du cœur n'est pas opérationnelle, alors la langue invoque simplement à l'extérieur, par habitude. Ceux qui le craignent l'invoquent par ses avertissements ; ceux qui l'espèrent l'invoquent par ses promesses ; les monothéistes l'invoquent par son Unité ; ceux qui l'aiment l'invoquent par la vision qu'ils en ont ; les gnostiques l'invoquent par Lui, non par eux-mêmes ou pour eux-mêmes. Le gnostique invoque Dieu avec honneur et magnification ; le savant invoque Dieu avec transcendance et gloire ; l'adorateur invoque Dieu avec crainte et espoir ; l'amoureux invoque Dieu avec passion ;

Le monothéiste invoque Dieu avec crainte et respect ; la masse invoque Dieu par habitude. Le serviteur est contraint et appelé à invoquer, et n'a aucune excuse pour ne pas le faire tant qu'il est moralement responsable. Sachez que l'invocation est toujours au nombre de trois : soit l'invocation de la langue, qui consiste à frapper à la porte du Roi, et qui est une expiation des péchés et un moyen de gravir les degrés ; soit l'invocation du cœur, qui consiste à obtenir la permission de s'adresser au Roi, et qui est un moyen de se rapprocher de Lui ; soit l'invocation de l'esprit, qui consiste à parler et à converser avec le Roi, et à être présent avec Lui et à en être témoin. L'invocation de la langue avec un cœur inconscient n'est qu'une invocation habituelle, dépourvue de tout espoir d'accroissement. L'invocation de la langue avec la présence du cœur est une invocation cultuelle, dont le bénéfice peut venir. L'invocation avec une langue entière et un cœur plein est la voie du dévoilement et du témoignage, et nul autre que Dieu n'en connaît la valeur. On raconte qu'un grand gnostique, interrogé sur le nom suprême de Dieu, répondit : "C'est dire Allah sans y être soi-même". C'est parce que lorsqu'un être créé dit Allah, il le dit avec son ego ; or les réalités mystiques ne peuvent être perçues par l'ego. Celui qui dit Allah en prononçant les lettres du mot n'a pas vraiment dit Allah, ou ne l'a pas vraiment invoqué, car il est bien au-delà de l'ego, des lettres, de la compréhension humaine, de la forme physique, de la forme, de l'imagination et de la fantaisie. Pourtant, notre Seigneur, dans Sa grâce, accepte cela de notre part et nous récompense pour cela, parce qu'il n'y a pas d'autre...

Les êtres humains ont ainsi la possibilité de l'invoquer et de déclarer son unicité. En raison de la façon dont Il favorise et prend soin des gnostiques et de ceux qui sont dotés de connaissances et de maîtrise spirituelles, Il ne se contente pas de les laisser à leur propre invocation de Lui, comme Il le dit :

﴿وَمَا مِنَّا إِلَّا لَهُ مَقَامٌ مَّعْلُومٌ﴾

*Il n'y a pas un seul d'entre nous, si ce n'est
qu'il a une station connue*

[Al-Saffat, 37:164].

Quand quelqu'un dit Allah et invoque le Nom, il le fait par la grâce, l'aide et la faveur de Dieu, et non par son propre pouvoir ; et ce faisant, tous les Noms divins se réalisent pour lui, et son invocation du Nom devient pour lui comme le divin " Sois ! [kun] divin, qui fait naître les choses, de sorte que toutes les choses lui semblent engendrées par cette invocation. Celui qui dit Allah par pure vérité, sans autre but, mais par pure connaissance, gnose et révérence, reconnaissant la Transcendance et la Majesté divines et en témoignant, a véritablement exalté Dieu, l'a invoqué, l'a magnifié et a reconnu Sa gloire. Leur invocation de Dieu et leur déclaration de Son Unicité est une manifestation de Son contentement à leur égard en ce qu'Il leur donne la grâce de le faire comme Il le mérite. La gnose est une vision, pas une connaissance ; une vue directe, pas une information de seconde main ; un témoignage, pas une description ; une découverte, pas un voile. Ils ne sont pas ce qu'ils sont ; ils ne sont plus ce qu'ils étaient. Il dit :

﴿إِن هُوَ إِلَّا عَبْدٌ أَنْعَمْنَا عَلَيْهِ﴾

*Il n'est qu'un serviteur que
Nous avons favorisé. [Al-
Zukhruf, 43:59];*

'Et si je l'aime, je deviens son ouïe, sa vue, sa main et son aide". En réalité, personne n'invoque Dieu sauf Dieu.

La clé du Salut et la Lumière des âmes

Shaykh Ibn Ata Allah al-Iskandari
Trans.: Mary Ann Koury Danner, Islamic Texts
Society. [pg.91-93]

La quatrième invocation est Allah. Elle est appelée l'invocation unique, car l'invocateur contemple la Majesté et la Sublimité de Dieu, tout en étant lui-même éteint. Dieu le Très Haut a dit,

﴿قُلِ اللَّهُ ثُمَّ ذَرْهُمْ فِي خَوْضِهِمْ يَلْعَبُونَ﴾

Dis :ALLAH et laisse les à leur paroles vaines
[Al-An'am, 6:91].

On rapporte qu'un homme demanda à al-Shibli : " Pourquoi dis-tu Allah et non La ilaha illa Allah ? " Alors al-Shibli répondit : " Parce qu'Abu Bakr a donné toutes ses richesses au point qu'il ne lui restait plus rien ". Puis il a enlevé un vêtement devant le Prophète. ﷺ Le messager de Dieu ﷺ a dit, 'Qu'as-tu laissé à ta famille ? Il a répondu : "Allah".

De même, je dis Allah.

Alors le questionneur dit : "Je veux une explication plus élevée que celle-ci". Alors al-Shibli dit : "Je suis gêné de mentionner une expression de négation en Sa présence, alors que tout est Sa lumière". L'homme dit alors : "Je veux une explication plus élevée que celle-ci". Al-Shibli répondit : "J'ai peur de ne pas être à la hauteur".

mourir pendant la négation de la phrase avant d'atteindre l'affirmation. Le questionneur dit encore : "Je veux une explication plus élevée que celle-ci. Alors al-Shibli dit : "Dieu le Très-Haut a dit à son Prophète ﷺ

﴿قَالَ اللَّهُ ذَرْتُمْ فِي خَوَاصِهِمْ يَلْعَبُونَ﴾

*Dis ALLAH et laisse les à leur
paroles vaines [Al-An'am, 6:91].*

Le jeune homme s'est alors levé et a poussé un cri. Al-Shibli a dit "Allah". Il cria à nouveau ; et al-Shibli dit 'Allah', puis il cria une troisième fois et mourut, que Dieu Très Haut ait pitié de lui ! Les proches du jeune homme se réunirent et saisirent al-Shibli, l'accusant de meurtre. Ils l'emmenèrent chez le calife, qui leur donna la permission d'entrer, et l'accusèrent de meurtre. Le calife dit à al-Shibli : "Que réponds-tu ?" Il répondit : "Une âme a désiré, puis a gémi et aspiré, puis a crié, puis a été convoquée, puis a entendu, puis a appris, puis a répondu. Quel est donc mon crime ? Le calife s'est écrié : "Laissez-le partir. La raison de cet enseignement sur la simple invocation est que Dieu est le but et le plus digne d'être invoqué ; parce que l'invocateur de " Il n'y a de divinité que Dieu " (La ilaha illa Allah) pourrait mourir entre la négation et l'affirmation ; parce que dire Allah seulement est plus facile sur la langue et plus proche du cœur ; parce que la négation de l'imperfection en Celui pour qui l'imperfection est plus facile à comprendre que la négation de l'imperfection.

est impossible est une imperfection ; parce que le fait d'être occupé par cette formule transmet la grandeur de la Vérité par la négation des altérités, puisque la négation des altérités dérive en fait de la préoccupation du cœur pour ces mêmes altérités. Cela est impossible pour la personne qui est absorbée dans la Lumière de l'Unité Divine.

Celui qui dit "il n'y a pas d'autre divinité que Dieu" (La ilaha illa Allah) est en effet occupé par ce qui est autre que la Vérité, alors que celui qui dit Allah est en fait occupé par la Vérité. Ainsi, quelle différence entre les deux positions ! De même, nier l'existence d'une chose n'est nécessaire que lorsque cette chose vient à l'esprit ; mais elle ne vient à l'esprit que par l'imperfection de son état.

Quant à ceux qui sont parfaits, pour qui l'existence d'un partenaire à côté de Dieu ne leur viendrait jamais à l'esprit, il est impossible qu'ils soient soumis à l'obligation de nier le partenaire. Au contraire, pour ces personnes, seul le souvenir de Dieu leur vient à l'esprit ou entre dans leur imagination. Il leur suffit donc de dire Allah. Aussi, Dieu a dit,

﴿ قُلِ اللَّهُ ثُمَّ ذَرْهُمْ فِي خَوْضِهِمْ يَلْعَبُونَ ﴾

*Dis ALLAH et laisse les à leur
paroles vaines [Al-An'am, 6:91].*

Ainsi Il a enjoint au Prophète ﷺ le rappel de Dieu (dhikr Allah) et lui a interdit toute discussion oiseuse avec eux dans leurs vanités et leurs distractions. S'attacher à l'associationnisme (shirk) est une discussion oiseuse et constitue une fuite en avant dans cet état de choses.

Il est plus approprié de se contenter de dire Allah. La réponse de celui qui soutient la négation et l'affirmation en ce qui concerne la signification de ce Nom est que la négation est pour la purification et l'affirmation est pour l'illumination. Si vous le souhaitez, vous pouvez dire que la négation sert à se vider et que l'affirmation sert à se parer. Si une tablette n'est pas nettoyée de ses figures, rien ne peut y être écrit. Un seul cœur ne peut servir de lieu à deux choses, et encore moins à plusieurs. Si le cœur est rempli des formes de perceptions sensorielles, il est rare qu'il perçoive le sens d'Allah, même si l'on disait Allah mille fois. Lorsque le cœur est vide de tout ce qui est autre que Dieu, si l'on prononce Allah une seule fois, on trouve une telle félicité que la langue ne peut décrire. Si vous dites : "Vous avez mentionné des preuves pour chaque invocation au point que l'observateur pense que chaque invocation est la meilleure, ce qui entraîne une confusion lors du choix d'un souvenir", je réponds : Chaque invocation a son propre état et son propre moment où elle est meilleure qu'un autre type de souvenir. Pour chaque station, il y a une énonciation particulière qui lui est plus appropriée ; et pour chaque invocation, il y a un état spirituel qui lui est plus approprié, comme cela va suivre. De même que le Coran est meilleur que l'invocation, l'invocation dans certaines situations est meilleure qu'elle pour l'invocateur, comme dans le fait de s'incliner pendant la prière.

* * * * *

Le mot al-ilah (la divinité) est un nom donné à tout ce qui est adoré, à tort ou à raison ; puis il s'est imposé comme le nom donné à Celui qui est adoré à juste titre. Quant au mot Allah (Dieu), on dit qu'il est un dérivé ; les savants ont des opinions différentes à son sujet. On dit qu'il est tiré de aliha ila'-rajul (il s'est réfugié auprès de l'homme) qui signifie se réfugier auprès de quelqu'un contre quelque chose qui est arrivé. Mais ensuite alahahu (il l'a protégé) signifie donner refuge à quelqu'un ; le protecteur est nommé ilah tout comme celui qui dirige les gens dans la prière (amma) est appelé imam.

On dit qu'il est tiré de waliha, yawlahu ; [verbes parfaits et imparfaits respectivement, signifiant " il est devenu privé de sa raison ou de son intellect " à cause du chagrin ou de l'amour.) à l'origine, c'était walaha mais le waw a été remplacé par un hamzah, comme on dit ishah pour wishah (sash). Al-walah est un amour intense. Il aurait fallu dire ma'luh (participe passif de walaha "adoré"), comme on dit ma'bud (adoré) ; mais on a changé cela, tout comme on dit kitab (écrit) pour maktub (ce qui est écrit) et hisab (calcul) pour mahsub (ce qui est compté). On dit aussi qu'il vient de laha, yaluhu, qui signifie "être couvert", c'est-à-dire "Il a voilé l'esprit de Sa Réalité" ; et on dit qu'il vient de laha, yaluhu, qui signifie "se lever" ; on dit lahat ash-shams, "le soleil s'est levé". Selon certains, le mot vient de alihtu bi'l-makan, j'ai habité un lieu, quand on y reste ; c'est une indication de la durée de son séjour. Un poète a dit,

Nous avons pris refuge (alihna) dans une maison dont le contour n'était pas clair

Comme si ses restes étaient une marque de tatouage sur la main.

Le mot Allah viendrait de aliha, ya'lahu, qui signifie "être confus", ce qui indique la confusion de l'intellect dans la compréhension de l'essence de Sa Réalité. Il est également dit de at-ta'lluh, qui signifie se consacrer au service de Dieu (ta'abbud). On dit alaha, ya'lahu, ilahah, c'est-à-dire 'abada, ya'budu, 'ibadah (il a adoré, il adore, adorer). Ibn 'Abbas a récité :

﴿وَيَذَرَكْ وَالْهَكَتْ﴾

Et te mépriser toi et tes dieux (ilahatak)

[Al-'Araf, 7:127]

qu'est ce que 'ibadatak (tes actes de dévotion). Al-Tilimsani a dit : "C'est plus proche de Ses paroles (qu'il soit exalté !),

﴿وَاسْأَلْ مَنْ أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ مِنْ رُسُلِنَا أَجَعَلْنَا مِنْ دُونِ الرَّحْمَنِ آلِهَةً يُعْبُدُونَ﴾

Et demande à ceux de Nos messagers que Nous avons envoyés avant Toi : "Avons-nous jamais désigné des dieux (alihah) à adorer à côté du Compatissant ? [Al-Zukhruf, 43:45]

Le sens de La ilaha illa Allah est "Il n'y a personne d'autre que Dieu qui soit adoré". Il est dit : Le mot Allah n'est pas un dérivé ; cependant, il prend la place d'un nom propre car il est décrit par le reste des Noms alors qu'il ne se décrit pas lui-même, la description étant la caractéristique de

le nom propre. Nous disons seulement que ce n'est pas un nom propre en raison de l'absence de permission canonique. C'est un nom pour l'Être véritable qui contient les Attributs de la Divinité ; il est qualifié par les qualités de la Seigneurie, celui qui possède uniquement l'Être véritable. Tout ce qui n'est pas Lui tire son être de Lui. Ce nom est plus grand que les quatre-vingt-dix-neuf noms car il se réfère à l'essence qui contient tous les attributs de la divinité. L'origine du reste des Noms n'indique que leur origine d'une idée, comme la connaissance ou autre.

Chez les Arabes, il n'est pas mentionné avant l'époque du Prophète ﷺ ni après lui que la prononciation de ce Nom a été utilisée dans sa forme actuelle, sans parler de son utilisation comme attribut pour quelqu'un d'autre que Lui. Dans les traditions orales, il est mentionné qu'à l'époque préislamique (al-Jahiliyyah), les Arabes avaient l'habitude d'écrire : "En ton nom, ô Dieu (Allahumma)" ; et le Très-Haut a dit,

ل ﴿ هَلَّا تَعْلَمُ أَسْمِيَا ﴾

﴿ Connais tu quelqu'un qui
peut être nommé avec Lui ? [Maryam, 19:65] ﴾

C'est pourquoi al-Junayd (que Dieu soit satisfait de lui !), a dit : "Personne ne connaît Dieu sauf Dieu et Il a donné les Noms à Ses créatures, les voilant ainsi". Le Très-Haut a dit :

﴿ فَسَبِّحْ بِاسْمِ رَبِّكَ الْعَظِيمِ ﴾

*Par conséquent, loue le nom
de ton Seigneur, le Suprême
[Al-Waqi'ah, 56:74]*

Car, par Dieu, personne ne connaît Dieu sinon Dieu dans les deux existences et les deux mondes, et dans les deux "jours". Le Dieu Très Haut a contracté l'expansion des intellects, des esprits et des cœurs dans le domaine de ce Nom tout comme Il les a étendus dans le domaine des Noms. Par conséquent, aucune insolence ne peut avoir lieu et il ne vient pas à l'esprit de désigner les autres par ce Nom, malgré la présence d'infidèles et de pharaons despotiques et l'intensité de leur incrédulité. Pour cette raison, chacun des Noms est bon à émuler, à l'exception de ce Nom. En vérité, il est destiné à la dévotion. La part du serviteur dans ce Nom doit être dans l'adoration de Dieu. Je veux dire par là que son cœur et son aspiration doivent être absorbés par le Dieu Très Haut, ne voyant rien d'autre que Lui, n'étant attentif à rien d'autre que Lui, n'espérant ni ne craignant rien d'autre que Lui. L'attachement à ce Nom n'est valable qu'après avoir émulé la totalité des Noms en paroles, actes et états, extérieurement et intérieurement. Quiconque désire se rapprocher de Dieu par ce Nom doit suivre ces principes : considérer sans tarder ce qui est autre que Dieu comme méprisable ; glorifier les commandements de Dieu par l'illumination ; effacer les mondes par la contemplation ; s'éteindre totalement en toute chose ; consacrer son zèle à Dieu inlassablement ;

d'être intérieurement vigilant sur sa respiration ; et d'invoquer le Nom le plus suprême à l'extérieur et à l'intérieur jusqu'à ce que l'on soit ardemment dévoué à Dieu - c'est-à-dire jusqu'à ce que notre être intérieur soit immergé dans Son Être dans la réalité de notre contemplation, sans voir autre chose que Lui ni percevoir autre chose que Lui. Dieu veillera alors sur l'individu et ses états et protégera ses secrets (asrar) des altérations (aghyar).

Selon al-Shibli (que Dieu lui fasse miséricorde !), "Personne n'a vraiment dit Allah sauf Allah, et celui qui l'a dit l'a fait par chance". Abu Sa'id al-Kharraz a dit,

Quiconque dépasse la limite de l'égoïsme tombe dans l'oubli de la chance qu'il a eue de Dieu et dans l'oubli de son besoin de Dieu. Car si ses membres pouvaient parler, ils diraient en vérité Allah, Allah.

Ce sont ceux dont l'être le plus intime aime ardemment Dieu ; leurs formes sont effacées dans l'essence de l'Unicité ; Dieu leur asservit les créatures et leur soumet les mystères. Qui est donc celui qui entrera dans une retraite avec ce Nom jusqu'à ce qu'il s'en imprègne ardemment ?

La réalité de l'adoration (tawalluh) est que quelqu'un est tellement immergé qu'il ne sent pas s'il invoque ou se tait, s'il existe ou non, jusqu'à ce que l'invocation l'envahisse et qu'il entende chaque membre de son corps dire Allah, Allah, dans une langue qu'il entend. Même si son sang était versé, en vérité, il épellerait Allah,

Allah, et ainsi de suite.

Sachez que dans chaque atome parmi les atomes du monde et même dans ce qui est plus petit qu'un atome, il y a un mystère parmi les mystères du Nom de Dieu. En vertu de ce mystère, tout connaisseur - quel que soit son genre, et qu'il le sache ou non - le comprend et affirme son unicité, comme l'a dit le Dieu Très Haut :

﴿وَاللَّهُ يَسْجُدُ مَنْ فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ طَوْعًا وَكَرْهًا﴾

Et c'est vers Dieu que se prosterne tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, de gré ou de force. [Al-Ra'd, 13:15]

Le premier alif se réfère à l'Essence ; le premier lam se réfère aux Attributs de l'Essence ; le deuxième lam se réfère aux noms des Actes ; le troisième lam se réfère aux noms des Qualités basées sur les noms des Attributs ; et le ha se réfère aux pronoms démonstratifs au sein des Noms cachés.

L'échelle des actes

Imam Abu Hamid al-Ghazali

Trans.: Ghazi bin Muhammad bin Talal, 2012

[pg.222-223]

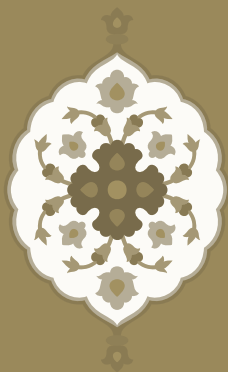
La voie mystique consiste à couper complètement vos attachements, de sorte que votre cœur ne prête plus attention à : la famille, les enfants, les possessions, la patrie, et les autres biens.

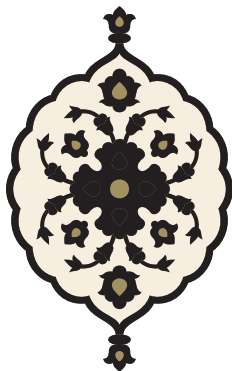
[même] la sainteté. Au contraire, vous devez endurer jusqu'à ce que votre état soit tel que l'absence et la présence de ces choses vous soient égales. Ensuite, tu t'isoles dans un coin privé [quelque part] et tu limites tes actes d'adoration aux prières obligatoires et aux prières surrogatoires établies (rawatib), et tu t'assieds, le cœur vide, concentrant ton attention, te préparant à te rapprocher de Dieu Très-Haut, par le biais de ton souvenir de Lui.

C'est le début de l'affaire : tu persistes à te souvenir de Dieu Très-Haut avec ta langue, de telle sorte que tu ne cesses de dire : "Allah", "Allah" avec présence du cœur et pleine conscience jusqu'à ce que tu atteignes un état dans lequel, si tu arrêtais de bouger ta langue, tu la trouverais comme si elle invoquait encore le mot ["Allah"], parce qu'elle s'y est tellement habituée. Tu persistes à faire cela patiemment, jusqu'à ce que le rôle de ta langue disparaisse mais que ton âme et ton cœur continuent à invoquer sans que ta langue ne bouge. Vous persistez alors jusqu'à ce que rien ne reste dans votre cœur, sauf la signification du mot ['Allah'], et que votre esprit ne pense pas aux lettres ou à la forme du mot ['Allah'] - seulement à la pure signification du mot.

c'est-à-dire présent dans votre cœur, nécessairement et à tout moment.

Vous ne pouvez choisir les choses que jusqu'à ce point. Après cela, vous n'avez plus aucun contrôle, sauf celui de continuer à repousser les pensées distrayantes. Ensuite, tu perds ton pouvoir de choix, et il ne te reste plus qu'à attendre et voir ce qui t'arrive par le biais d'"ouvertures spirituelles" ["futuh"], comme ce qui arrive aux saints (et qui ne sont en fait qu'une simple partie de ce qui arrive aux prophètes). Il peut s'agir de quelque chose comme un éclair passager qui ne dure pas ; ensuite, il revient. Mais il peut tarder, et s'il revient, il peut rester, et se stabiliser [en vous]. Si elle reste, elle peut rester longtemps, ou peut-être juste une courte période. Ou bien cela peut se produire en succession. Et il peut y avoir différentes variétés. Les stations des saints sont innombrables, en fonction de leurs différentes natures et vertus. Telle est la méthode du soufisme ; elle a été résumée comme étant une purification complète de votre part, accompagnée de sérénité et de clarté ; puis la préparation et l'attente, seulement...





MABDA • No. 23